Arcep-Bénin

Zoom sur le plan stratégique 2022-2026

Entrepreneuriat privé

Ulrich Adjovi : Un exemple de réussite de la jeunesse

ACTU MAGAZINE

Arcep BENIN
AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DE LA POSTE

CORNETTO
italian ice cream

Magasine Panafricain d'informations générales, d'analyses et de publicités - ISS: 1840-9113-Mai-Juin 2022 - Numéro: 013 Prix:35 000 FCFA 55 euros

Retour et visite des trésors royaux

Le Bénin renoue avec son histoire

Réhabilitation culturelle, développement touristique

Football féminin

Management gagnant de Chantal Ahyi

Malgré la fermeture des frontières nigérianes, nonobstant la covid 19 et face à la crise alimentaire mondiale

Talon, toujours le cœur à l'ouvrage

Poursuite des infrastructures :
Des efforts considérables, des résultats probants

Autonomie énergétique :
Des investissements conséquents

Eau potable :
une couverture territoriale assurée

Velléités sectaires et régionalistes

« Le Bénin est un et indivisible» Dixit Wenceslas WOTO

Le Plasma Bar

RESIDENCE IFE OLA

WEVI fisheries

Sommaire

4 MALGRE LA FERMETURE DES FRONTIERES NIGERIANES, NONOBS-TANT LA COVID-19 ET FACE A LA CRISE ALIMENTAIRE MONDIALE
Patrice Talon, résolument en phase avec ses engagements de départ

8 INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS
Les routes du coton

10 AÉROPORT INTERNATIONAL BERNADIN GANTIN
L'expression de la diplomatie extérieure

12 FACE A L'INSTRUMENTATION DU REGIONALISME A DES FINS INAVOUEES ET SORDIDES
"Le Bénin est un et indivisible" clame Wenceslas WOTO

14 SEMAINE DE L'ÉNERGIE AU BÉNIN
Bilan positif et reluisant pour Jean-Claude Houssou

18 RENAISSANCE DU FOOTBALL FÉMININ
Le management et le dynamisme gagnants de Chantal Ahyi

22 RETOUR TRIOMPHAL ET EXPOSITIONS DES TRÉSORS ROYAUX
Talon restaure la dignité nationale

23 PROCESSUS DE RÉCONCILIATION NATIONALE
L'irreversible dynamique

24 À CŒUR OUVERT DE ARNAUD AMOUSSOU DE LA FILIÈRE D'ÉLEVAGE DES POISSONS AU BENIN
" Le secteur à potentiels certains à promouvoir pour la consommation locale et pour l'exposition "

26 POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DE OUIDAH
Les nobles ambitions de Sergino Elisha ADJANOHOUN

28 ANIMATION DE LA VIE POLITIQUE NATIONALE
Paul Hounkpè, la serve politique qui vivifie la réforme du système partisan

32 BUREAU EXÉCUTIF DE L'ASSOCIATION DES COMMISSIONS DE FINANCE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
L'He Gérard GBENONCHI élu Secrétaire Général

34 ZOOM SUR LE PLAN STRATÉGIQUE 2022-2026
A l'avènement du gouvernement de la Rupture qui coïncide avec les réformes

43 TOUT EN LOUANT L'INITIATIVE DE LA TOURNÉE GOUVERNEMENTALE SUR LA CHERTÉ DE LA VIE
Le Dg Armand Gansè, pour une poursuite de l'heureuse dynamique

44 RÉFORMES À LA DGI
Zoom sur les factures normalisées

50 ENTREPRENEURIAT PRIVÉ
Ulrich Adjovi : un exemple de réussite de la jeunesse

54 BIENTÔT UNE MINIRAFFINERIE AU BÉNIN
Vers l'autonomie en fourniture de produits pétroliers

56 PIPELINE EXPORT NIGER-BÉNIN
Des ressources additionnelles à la fiscalité béninoise

62 EAU POTABLE AU BÉNIN
Une couverture territoriale assurée

67 DRAGAGE DU SABLE LAGUNAIRE DANS PLUSIEURS VILLES DU SUD BENIN
Le gouvernement met fin au désordre

69 ATROKPO À LA MAIRIE DE COTONOU
Entre leadership et expériences

73 MANAGEMENT MODERNE, HUMILITÉ ET EFFICACITÉ AUX COMMANDES DE LA MAIRIE D'ABOMEY-CALAVI
Angelo Ahouandjinou, en véritable merle blanc...

78 RÉCONCILIATION NATIONALE
Les signes annonciateurs d'un Bénin plus uni et solidaire

86 TSUNAMI DE DÉPARTS AU SEIN DES FCBE À PARAKOU
Quand le Réseau Ousmane Traoré pourvoit l'UP de nouveaux militants

90 RÉALISATION DE LA LEI PAR L'ANIP
Le professionnalisme au service d'un fichier électoral fiable

Directeur général
Médéric François GOHOUNGO
(00229) 97 98 10 47/52 41 40 20
mgahoungo123.a@gmail.com

Directeur du développement
Alain Doris Vigan

Rédaction
Ahouevi Egnonam
Codjo APELETE
Ousmane Dine
Koffi Didi
Médéric François GOHOUNGO
Boniface AKPOLOU

Direction technique
ACTU MEDIAS PLUS

Montage
Arnaud ASSOGBA
DEC Communication

Direction Commerciale
ACTU MEDIAS PLUS

Editoral

Talon, toujours le cœur à l'ouvrage

Si le contrat social qui existe entre un président de la République élu et le peuple souverain est le respect des engagements de campagne, Patrice Talon a rempli sa part de l'accord. Si la réalisation des infrastructures de développement et la satisfaction des besoins fondamentaux des populations constituent les principaux baromètres d'appréciarion du dynamisme d'une équipe gouvernementale, le gouvernement du président Patrice Talon est au rendez-vous de l'histoire politique du Benin.Et pourtant, ces dernieres années, avec la fermeture de la frontière nigeriane, suite à la covid 19 et en présence de la crise alimentaire mondiale, des difficultés apparaissent et rendent le quotidien des beninois préoccupant.Des citoyens qui, bien que admiratifs des grandes réalisations des infrastructures de l'équipe gouvernementale, aimeraient que la situation du panier de la ménagère fasse l'objet d'une attention toute particulière. Des sollicitudes auxquelles l'exécutif répond déjà, avec des subventions de plusieurs produits de consommation mais dont les effets tardent à être perceptibles dans les assietes. Des causes lointaines et actuelles de la cherté de la vie et les mesures hardies de l'exécutif pour y faire face sur lesquelles, ces derniers jours, des délégations gouvernementales ont été expliquées aux paisibles populations. Une dynamique de reddition de comptes qui a permis à l'exécutif de lever tous les doutes, de rassurer sur les dispositions adéquates qui sont prises et de renforcer les certitudes dans le rang du peuple souverain. Ainsi donc, pendant que dans nombre pays, l'heure à la démission des dirigeants et que les populations ne savent plus à quels saints se vouer, au Benin, le président Patrice TALON est préoccupé et partage les peines de ses compatriotes, ainsi que son propos devant les représentants des travailleurs l'illustre à merveille. Des béninoises et des beninois qui se refusent d'apporter de l'eau au moulin des éternels détracteurs du régime de la Rupture, après les séances de dexintoxication auxquelles ils ont eu droit, à la faveur de la récente tournée nationale d'explication sur la cherté de la vie. Renouant ainsi avec les échanges directs avec le peuple souverain et ayant toujours le cœur à l'ouvrage, le premier de tous les beninois change de cap et s'inscrit dans une dynamique autre, pour réconcilier le beninois avec leurs dirigeants des instants actuels.

Médéric François GOHOUNGO

MALGRÉ LA FERMETURE DES FRONTIÈRES NIGÉRIANES, NONOBSTANT LA COVID-19 ET FACE À LA CRISE ALIMENTAIRE MONDIALE

Patrice Talon, résolument en phase avec ses engagements de départ

(Des efforts considérables sur le terrain des infrastructures-Des investissements conséquents pour une meilleure disponibilité de l'eau et de l'énergie électrique. Des perspectives culturelles et touristiques prometteuses-La dynamique irréversible pour des législatives 2023 inclusives-Hommages et honneurs aux valeureux ancêtres. Retour des trésors royaux et immortalisation des amazones. Vivriers et produits de rente : Des performances agricoles évidentes et le coton en plein essor. De l'expertise au service d'un état-civil moderne pour des citoyens modèles.)

C'est le seul régime qui a véritablement travaillé pour la souveraineté nationale. Sous le gouvernement de la rupture, le Bénin a affiché sa résilience à tous les niveaux. Le pays ne cesse de réaliser des performances et progrès notables. La nouvelle gouvernance en cours dans le pays depuis avril 2016 vise des réalisations à la perfection. La densification des actions révèlent un pays autrefois sinistré mais aujourd'hui engagé dans une dynamique de développement durable. Pour une fois, le Bénin s'ouvre véritablement au monde en faisant confiance à sa diplomatie et ses ressources internes. Des changements qualitatifs d'une démocratie triomphante. Une nation qui se bonifie, de part les soins urgents à elle administrés par le grand architecte de développement, le président Patrice Talon. Une gestion originale qui n'a rien à voir avec les vieilles pratiques rétrogrades du passé. Aujourd'hui, le pays est gouverné et non géré. L'autorité de l'État est restaurée, ce qui du coup, ouvre des perspectives heureuses pour le pays. La fierté d'exprimer partout l'identité béninoise donne un aiguillon moral aux populations qui haussent les épaules et bombent le torse.

Des efforts considérables sur le terrain des infrastructures

Les infrastructures sortent des terres à une vitesse de champignons. Les grandes villes du Bénin changent radicalement de visage grâce au projet Asphaltage. La libre circulation des personnes et des biens est aujourd'hui une réalité évidente. Les nouvelles voies électrifiées réduisent les pertes de temps et accélèrent l'activité économique. Les services sociaux de base et les actions communautaires restent des priorités non négociables pour le régime en place qui ne cesse de consentir des investissements colossaux pour la cause. Construction et réfection des marchés urbains et périphériques, des stades communaux et municipaux, modernisation de l'habitat, etc, de nouveaux joyaux architecturaux dressent leur vue et créent une animation à nulle autre pareille.

Des investissements conséquents pour une meilleure disponibilité de l'eau et de l'énergie électrique

Les nouvelles orientations visent à répondre favorablement aux besoins essentiels et aspirations légitimes des populations. Dès lors, le gouvernement béninois a revu à la hausse, ses ambitions de développement, avec un point d'honneur à l'accès à l'eau potable et l'énergie électrique pour tous. A ce niveau, les actions menées crèvent l'œil. Difficile de dresser ici le répertoire des réalisations. Le constat est que toutes les couches des zones reculées s'approvisionnent désormais en eau potable et jouissent de l'énergie électrique à plein temps.

Des perspectives culturelles et touristiques prometteuses

Sur un autre volet, la promotion culturelle et touristique est un défi relevé par le gouvernement Talon. Pour avoir usé d'une diplomatie offensive, le chef de l'État a réussi à obtenir la restitution des trésors royaux par la France. Leur exposition au Palais de la République et son luxe insolent, suscite de grandes attractions et admirations de la part des populations. Le vaste projet de rénovation des pa-

lais royaux ainsi que l'immortalisation des amazones à travers la géante statue qui dresse déjà ses vues dans la métropole Cotonou annoncent des perspectives culturelles et touristiques prometteuses.

Vivriers et produits de rente : Des performances agricoles évidentes et le coton en plein essor

Comment passer sous silence les performances agricoles avec la production record du coton. La politique de diversification agricole marquée par les variétés vivrières et produits de rente font asseoir l'autosuffisance alimentaire. L'heureux constat aujourd'hui est que le peuple béninois mange à sa fin. L'agriculture intensive a fait reculer les frontières de la dépendance alimentaire. Les paysans et agriculteurs sont hyper-motivés ceci, grâce aux efforts déployés par le gouvernement béninois pour encourager et promouvoir la production massive.

De l'expertise au service d'un état-civil moderne pour des citoyens modèles

Autre chose, plus de citoyens sans papiers au Bénin. Grâce à l'avènement du Ravip, la question relative à la modernité de l'état-civil est définitivement réglée. Les populations adhérent massivement à l'opération d'enrôlement au Ravip. Une citoyenneté affichée qui dénote de l'esprit de civisme et de patriotisme avéré. Les messages de sensibilisation donnés par les responsables politiques et même des particuliers ont eu le mérite d'éveiller la conscience des populations qui ont fait échec à l'appel à la désobéissance civile.

La dynamique irréversible pour des législatives 2023 inclusives

Pour montrer que le Bénin reste un grand pays de démocratie, le processus électoral est enclenché, contre vents et marées, avec l'implication active des institutions en charge de l'organisation des élections au Bénin. Une veille permanente est décrétée pour maintenir la dynamique irréversible dans le cadre des législatives 2023 inclusives. Tous ces exploits sont réalisés aux heures chaudes de la fermeture des frontières nigerianes, la persistance de la crise sanitaire due à la covid-19 et ses mesures barrières sans oublier la récession économique mondiale, marquée par la guerre Russo-Ukrainienne. Des moments cruciaux où le Bénin a réussi à afficher son indépendance économique, politique, sociale, culturelle, etc. Un pays qui sort la tête complètement de l'eau et qui a son mot à dire dans le gotha des grandes questions qui engagent la communauté internationale.

CORNETTO

italian ice cream

INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS

Les routes du coton

APRÈS AVOIR RÉALISÉ L'EXPLOIT DE LA PRODUCTION RECORD DU COTON, LE GOUVERNEMENT BÉNINOIS ENTAME L'AMÉNAGEMENT DES PISTES D'ÉCOULEMENT DE CETTE FILIÈRE PORTEUSE. UNE MANIÈRE DE RÉPONDRE FAVORABLEMENT À L'UN DES VŒUX LES PLUS CHERS DE LA COMMUNAUTÉ COTONNIÈRE, CONTRAINTE À UN VÉRITABLE CASSE-TÊTE.

Le budget d'État, exercice 2022 du Ministère des Infrastructures et des transports y a pensé. Les routes du coton bénéficieront d'une cure d'infrastructures pour faciliter le transport de cette culture intensive. Dans le cadre des actions inscrites au Programme d'Actions du Gouvernement (PAG II), le pouvoir du président Patrice Talon compte travailler au désenclavement des 3K, entendez Kouandé-Kalalé-Karimama, grande zone de production cotonnière. Depuis donc le lancement des travaux de bitumage de l'axe Djougou-Péhunco-Kérou-Banikoara qui désenclave partiellement les 2Kp (Kouandé-Kérou-Péhunco), l'objectif pour le gouvernement est le désenclavement des 3K (Kouandé-Kalalé-Karimama). Le budget 2022 a pris en compte le bitumage de ces axes routiers qui permettra aux trois communes de connaître enfin un véritable développement. Le ministre Hervé Hèhomey, patron des routes du Bénin a défendu à l'Assemblée Nationale, un budget colossal de 155.699.451.000 Fcfa. Ce budget en hausse de 46% par rapport à celui précédent, aurait pour unique objectif, de « faire évoluer le Bénin, jadis pays de transit, vers une véritable plateforme de services logistiques et d'exploitation, en le dotant, entre autres, d'un système intégré d'infrastructures et de services de transport performants». Et dans ce budget on peut identifier sur la liste des 21 grands nouveaux projets routiers à réaliser, l'aménagement et le bitumage de la route Nikki-Kalalé (47,531km), l'aménagement et le bitumage de la route Kota-Kouandé-Péhunco (81,08 km) et l'aménagement et le bitumage de la route Guéné-Karimama (46,5 km). Des projets d'envergure qui ont pour seul but d'ouvrir des itinéraires pour l'écoulement et la commercialisation de l'or blanc. La communauté cotonnière salue cette vision prospective et prie pour que le Bénin puisse avoir les ressources nécessaires pour la réalisation de ces infrastructures routières indispensables au développement du pays. Toujours dans cette perspective, la route Djougou-Péhunco-Kérou-Banikoara lancée depuis le 28 octobre dernier et confiée à l'entreprise Sinohydro fera l'objet d'une attention particulière de la part des responsables politiques au pouvoir qui, de ce fait, entend rendre la tâche plus facile aux populations et acteurs économiques.

BARON DE LIRONDEAU
LE VIN DES GRANDS HOMMES
BARON DE LIRONDEAU
BARON DE LIRONDEAU
VIN ROUGE
Mis en Bouteille par Baron de Lirondeau à Béziers - France
10.5% vol
75cl

LOUIS D'AZENAC
VIN DE L'UNION EUROPÉENNE

PRD 27 01 2022
BB 30 04 2023
L24045C 04:31
Cuétara
Krit
KRITITAS
350g

AÉROPORT INTERNATIONAL BERNADIN GANTIN

L'expression de la diplomatie extérieure

Première vitrine du Bénin en matière de relations internationales, l'aéroport international Bernadin Gantin subit des transformations radicales dues aux travaux de rénovation et de réfection engagés par le gouvernement béninois depuis quelques années. Aujourd'hui, l'aéroport international Bernadin Gantin est méconnaissable et dresse ses nouvelles vues. Elle a reçu une cure de modernité qui fait accroître son audience et sa fréquentation.

Phase 1 du projet de rénovation et de réfection

L'année 2019 reste la référence des transformations et changements qualitatifs opérés au niveau des installations de l'aéroport de Cotonou. Depuis 2 ans, ce projet dans sa phase 1 a permis d'effectuer des travaux structurants concernant la piste d'atterrissage, l'aérogare, les aires de stationnement, ainsi que la digitalisation des services d'enregistrement. Des travaux qui ont fortement contribué à l'obtention, en mai dernier 2019, du certificat de conformité aux normes de sécurité aérienne. Une certification qui devrait accroître le taux de fréquentation de l'aéroport et qui implique la nécessité de poursuivre le plan de renforcement des capacités de la plateforme pour répondre à l'augmentation des volumes.

A ce titre, le gouvernement du Bénin, au cours du Conseil des ministres du mercredi 15 décembre 2019, a décidé de l'attribution d'une subvention au profit de la structure en charge de la gestion des installations aéroportuaires du pays, SAB (Société des aéroports du Bénin), pour financer en partie le projet de rénovation et de modernisation de l'aéroport international de Cotonou. L'objectif global du vaste programme de rénovation et de modernisation dudit aéroport, engagé par le gouvernement depuis 2019, est d'améliorer la capacité d'accueil et la qualité des services offerts sur l'ensemble des segments d'exploitation.

Aussi, il a été procédé à une actualisation du plan initial de modernisation, et la nouvelle feuille de route intègre de nouveaux ouvrages à réaliser dans le cadre du projet. Les travaux ont porté sur la capacité des installations à 1 500 000 passagers par an actuellement contre 500 000 par le passé. Ils s'exécutent dans un contexte où la superficie consacrée à la plateforme est très restreinte et ne permet pas d'envisager des travaux d'extension à long terme. En effet, l'étroitesse du domaine réservé à l'aéroport constitue l'une des raisons ayant motivé la conception du plan de construction du nouvel aéroport de Glo-Djigbé (à 18 km de Cotonou), un vieux projet datant des années 1970 et qui a été ressuscité en 2017. L'infrastructure, à termes, recevra une partie du trafic de l'aéroport de Cotonou.

Phase 2 du projet d'extension et d'amélioration de la capacité d'accueil

Après avoir réalisé l'exploit de l'obtention de la certification de conformité aux normes de l'OACI décernée à l'aéroport de Cotonou, au lendemain des travaux de rénovation et de réfection, le gouvernement

entend travailler à l'augmentation du niveau de fréquentation de la plateforme aéroportuaire. C'est fort cette conviction que les autorités politiques du pays envisagent de poursuivre le plan d'amélioration de sa capacité d'accueil. Le gouvernement du Bénin a donné son feu vert pour le démarrage des travaux de la phase 2 de la mise aux normes de l'aéroport international cardinal Bernadin Gantin de Cotonou. Les travaux, dans le cadre de ce second volet du projet, prennent en compte le réaménagement de la zone d'accueil, la rénovation intérieure du pavillon ministériel et la construction d'un salon business class.

Inscrit dans le Programme d'action du gouvernement (PAG), le projet a pour objectif fondamental d'augmenter la capacité d'accueil de la plateforme aéroportuaire de 500 000 à 1 500 000 passagers par an. La phase 1, dans sa mise en œuvre, avait permis d'effectuer des travaux structurants concernant la piste d'atterrissage, l'aérogare, les aires de stationnement, ainsi que la digitalisation des services d'enregistrement. Selon l'Agence nationale de l'aviation civile du Bénin, la mise en œuvre de la phase 1 du projet a été un facteur très déterminant dans l'attribution de la certification de conformité aux normes de sécurité aérienne, décernée à l'aéroport le 20 mai 2019. Ce qui, du coup, a changé la visibilité de l'aéroport international Bernadin Gantin de Cotonou et son attractivité.

Aéroport de Glo-Djigbé, l'autre alternative crédible

La résurrection en 2017, du vieux projet de construction d'un aéroport international à Glo-Djigbé au nord de la capitale et son arrimage aux projections et nouvelles exigences du trafic aérien relèvent de la limitation de capacité de l'aéroport de Cotonou ceci, malgré les travaux de rénovation entamés. Le lancement effectif des travaux de construction du nouvel aéroport de Glo-Djigbé, situé à environ 18 km au nord de Cotonou au Bénin, est aujourd'hui un rêve réalisé, pour ne pas dire, un acquis. C'est bien ce qui ressort des propos du ministre béninois de l'Economie et des Finances, Romuald Wadagni, au cours du débat d'orientation budgétaire à l'Assemblée nationale, le mardi 29 juin. « Le projet de l'aéroport de Glo-Djigbé est bouclé à 100 % », a-t-il révélé. En gestation depuis 1970, la nouvelle infrastructure qui a vu un investissement colossal évalué à la somme de 360 milliards FCFA (651 millions de dollars), devrait compléter l'aéroport international de Cotonou, devenu trop étroit au regard des projections de trafic. Les fonds ont été pourvus en partie par l'Etat béninois à raison de 145 milliards FCFA de financement propre, le reste (215 milliards FCFA) provenant du secteur privé. L'exécution du chantier a été confiée au spécialiste chinois de la construction aéronautique AVIC (Aviation Industry Corporation of China) avec l'assistance technique d'ADPI (Aéroports de Paris Ingénierie). AVIC a pour cahier des charges de construire « une piste d'atterrissage de 4 250 m de longueur, 60 m de largeur, un terminal voyageurs d'une capacité de 1,6 million de passagers par an, une aérogare de fret pouvant traiter 12 000 tonnes par an, des voies de sortie rapides et des bretelles de raccordement ». Parallèlement, une voie express de 40 km, prévue dans la cadre du projet, devrait permettre de raccorder le nouvel aéroport à l'ancien via la Route nationale inter-états n°1 (RNIE 1) qui relie la frontière nigériane à celle togolaise. Aujourd'hui, ce joyau architectural dresse déjà ses vues et attend le démarrage effectif de ses activités. Des actions qui montrent la volonté du gouvernement béninois, de garantir des infrastructures d'accueil de qualité aux visiteurs.

FACE A L'INSTRUMENTATION DU REGIONALISME A DES FINS INAVOUEES ET SORDIDES

"Le Bénin est un et indivisible" clame Wenceslas WOTO

(Au même destin, quoique aux destinées différentes, toutes les communautés du Bénin conviées à resserrer les liens, pour une existence pacifique, conviviale au pays des grands résistants et des braves conquérants. Le jeune premier en appelle à l'effectivité de la solidarité agissante entre toutes les communautés du Bénin. Des actions en perspective, pour impacter positivement l'heureuse dynamique de réhabilitation de l'esprit de l'appartenance de toutes les béninoises et de tous les béninois à une et une seule jeune nation)

Le Bénin a une histoire, parlant de la stabilité politique, la cohabitation religieuse, la cohésion sociale et bien évidemment un pays de havre de paix. Pour prévenir d'éventuelles turbulences en cette veille des élections législatives, chaque citoyen doit y apporter du sien. Aucune initiative ne sera de trop dans les approches définies pour promouvoir le vivre-ensemble. C'est bien la démarche qui a inspiré Wenceslas WOTO dont les actions de conscientisation de la masse portent véritablement leurs fruits. Face à l'instrumentation du régionalisme à des fins inavouées et sordides, ce citoyen averti oppose une thérapie qui fera date dans l'histoire. Dans un élan de sursaut patriotique, l'homme se propose d'indiquer à ses concitoyens, la voie royale pour faire comprendre que «Le Bénin est un et indivisible». Conscient de ce que les rares fois que tout le peuple béninois reste uni et solidaire autour d'une même cause, le pays triomphe toujours de l'ennemi commun, Wenceslas WOTO appelle à un resserrement des liens, pour une existence pacifique, conviviale au pays des grands résistants et des braves conquérants, dans la perspective de combattre l'axe du mal et l'anéantir systématiquement. Ses propositions innovantes et judicieues participent de sa volonté de voir tous les Béninois se donner la main, dans une vision de solidarité agissante entre toutes les communautés du Bénin. Le jeune premier, bien que convaincu que l'idéal est partagé par tous les Béninois, fait ainsi preuve d'un leadership assez particulier. Comme si cela ne suffisait pas, des actions en perspective, pour impacter positivement l'heureuse dynamique de réhabilitation de l'esprit de l'appartenance de toutes les béninoises et de tous les béninois à une et une seule jeune nation.

Le choix parfait Pour vos moteurs

(+229) 99282828/61616111

Exigez les pneus MIRACLE

- Fiabilité
- Durabilité
- Endurance
- Résistance
- Super qualité

Miracle Benin

Le ministre de l'énergie électrique, Jean-Claude HOUSSOU

SEMAINE DE L'ÉNERGIE AU BÉNIN

Bilan positif et reluisant pour Jean-Claude Houssou

La politique énergétique sous le gouvernement Patrice Talon suit son cours. La veille permanente décrétée au niveau du ministère en charge de l'Energie accouche des résultats probants sur le terrain. Une Gestion Axée sur les Résultats (GAR) qui porte les empreintes indélébiles du ministre Jean-Claude Houssou, décidé à mettre cette denrée indispensable à la disponibilité de tous les Béninois. Une mission sans doute réussie, au regard des nombreuses initiatives prises dans ce sens. La dernière en date est bien évidemment «La Semaine de l'Energie» où il était

question de réfléchir sur la fourniture constante et continue de l'énergie électrique. Une initiative saluée par les abonnés, au regard de son approche participative. Aussi, du 04 au 09 avril 2022, s'est tenue au Bénin, la semaine de l'énergie, regroupant les acteurs du secteur énergétique. Ces derniers ont présenté, à la population béninoise, l'évolution des travaux en cours sans oublier les nouvelles performances réalisées, dans le souci d'offrir un service de qualité et irréprochable au peuple Béninois. Dans le cadre de cet événement auquel les populations ont massivement adhéré, les autorités en charge du secteur de l'énergie étaient à l'Université d'Abomey-Calavi (Uac) en face des étudiants de la FAST pour les impliquer davantage dans le monde professionnel. Dans un passé récent, on observe dans le pays, de nombreux cas de délestages, paralysant plusieurs secteurs d'activité économique. Une chose qui ne favorise pas le développement du pays. Les nouvelles réformes du gouvernement de la Rupture mises en œuvre par son Ministre de l'énergie électrique, Jean-Claude HOUSSOU, redonnent vie à ce secteur d'activité assez vital et qui accumule les performances. Preuve incontestable du management gagnant du ministre en charge du département de l'énergie. Dans le cadre de la semaine de l'énergie, le Ministre Jean-Claude Houssou n'a pas manqué de révéler au grand public, l'énorme performance réalisée par le Bénin aux yeux du monde ces dernières années. « De 2016 à ce jour, nous avons réalisé des performances énergétiques jamais égalées depuis 1960. D'une production de zéro mégawatts environ, nous assurons aujourd'hui plus de 60% de nos besoins énergétiques et électriques grâce aux actions moyens termes déployés, notamment la construction de la centrale de Maria Gleta2 » a-t-il précisé. Il a clairement notifié qu'ils ont pu trouver les ressources nécessaires pour mettre fin aux délestages sauvages répétitives, même si, on enregistre par moment des coupures. «Ce délestage est derrière nous-mêmes, si nos compatriotes peuvent confondre un certain nombre de coupures au délestage », « le temps de coupures qui était plus de 75 heures par client par an est passé à moins de 13 heures aujourd'hui », a-t-il déclaré en face des médias. Pour clôturer en beauté l'événement, les autorités ont été à l'Uac, le mercredi 08 avril 2022, pour sensibiliser les étudiants de la filière énergie renouvelable de la Faculté des Sciences et Techniques (FAST) sur les textes réglementaires. L'amphithéâtre Etisalat a été le cadre de regroupement des acteurs du secteur énergétique, les étudiants et les autorités décanales de la faculté. Le Directeur général des ressources énergétiques du Ministère de l'énergie, Todéman ASSAN a présenté trois communications à travers lesquelles, il n'a pas manqué de présenter à l'assistance, le cadre institutionnel et réglementaire du développement du secteur de l'électricité au Bénin. Une initiative louable qui a permis à un plus grand nombre, d'être suffisamment informé de ce qui se fait de mieux au Bénin en matière de disponibilité et de fourniture de l'énergie électrique.

IMMEUBLE
MIKWAABO
Festival des Glaces
STEINMETZ

Le Festival Des Glaces

Renaissance du football féminin

Le management et le dynamisme gagnants de Chantal Ahyi

IL A FALLU SON AVÈNEMENT AU SEIN DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA FÉDÉRATION BÉNINOISE DE FOOTBALL (FBF) POUR VOIR LE FOOTBALL FÉMININ DÉCOLLER. L'HONORABLE CHANTAL AHYI PÈSE VÉRITABLEMENT DE SON POIDS DANS LES NOUVELLES APPROCHES EN MATIÈRE DE PROMOTION DU FOOTBALL FÉMININ.

Tournois de proximité, de détection de talents, compétitions internationales, soutiens logistiques et financiers, etc, une attention particulière est aujourd'hui portée au football féminin qui prend définitivement son envol. Chantal AHYI, Député à l'Assemblée nationale, membre du comité exécutif de la Fédération béninoise de Football et présidente de la Commission Football féminin prend des initiatives courageuses aujourd'hui porteuses d'espoir. Depuis son élection au sein du Parlement béninois, 8ème législature, Chantal Ahyi bâtit chaque jour une réputation digne d'une amazone des temps modernes. Sur plusieurs fronts, elle fait parler son charisme et imprime ses marques. Pondérée dans ses déclarations publiques, elle se positionne comme la future vedette de l'animation politique au niveau de la gent féminine, mais également l'oiseau rare qui fait révéler le football féminin au Bénin. On se rappelle encore du Fes-

tival football féminin U15 à 7 qui s'est déroulé à Porto-Novo en juillet 2021 et qui a permis de révéler de grands talents. Lors des compétitions internationales, l'équipe féminine de football enchaîne les belles performances. Grâce à la diplomatie offensive de Chantal Ahyi, des subventions sont régulièrement accordées aux clubs féminins de football, qu'ils appartiennent à la ligue professionnelle ou amateur.

Un vide comblé avec la complicité du président de Chacus

C'était un grand vide déploré par le passé. Mais aujourd'hui, le débat ne tient plus. Le football féminin se révèle partout. La fumée blanche apparaît au grand jour. Les jeunes filles nourrissent désormais une grande passion pour le football. Conséquence de l'environnement propice qui convainc et motive. Et les dernières compétitions auxquelles l'équipe féminine du Bénin a pris part confirment une telle dynamique. Au plan national, les tournois de détection des talents s'enchaînent. La promotion du football féminin au

Bénin n'a jamais connu un si grand engouement. Que ce soit à l'école, au collège, à l'université et dans la vie active, les clubs naissent et enrôlent des jeunes filles qui entendent faire carrière dans le football. En complicité avec le président de la Fédération Béninoise de football (FBF, Mathurin de Chacus, Chantal Ahyi ne manque pas de convaincre la faîtière du sport roi au Bénin, de sa vision du développement du football féminin. Aujourd'hui, les faits lui donnent raison au regard de la progression observée et l'animation qui y règne.

Une volonté politique affichée

Dans le souci permanent de doter le Bénin d'infrastructures sportives adéquates pour la pratique du sport de masse, le gouvernement béninois ne cesse de consentir des investissements colossaux. Le dernier acte en date est bien évidemment l'appui financier de 1milliard 200 millions pour accompagner le financement forward (financement FIFA), dans le cadre de la construction du Centre de formation du football féminin à Lokossa. Une démarche judicieuse pour promouvoir le football féminin à la base. Jamais par le passé, aucun gouvernement n'a fourni autant d'efforts financiers pour encourager la pratique du football au niveau des jeunes filles. Cette volonté pol itique doit être saluée, au regard de sa dimension hautement sportive et même sociale. Une information favorablement accueillie par la famille du football. Le président Mathurin de Chacus en premier qui a fait des assises de Natitingou, un nouveau départ pour la mobilisation des ressources financières au profit du sport roi au Bénin et particulièrement les femmes. Et bien, c'est lui qui a raison, puisque les financements pleuvent de partout. Le gouvernement béninois en mettant à la disposition de la FBF, cette somme assez colossale, reste convaincu que cela changera à coup sûr quelque chose. C'est aussi une manière de prouver à la FIFA que le Bénin est plus que jamais décidé à faire le sacrifice nécessaire, lorsqu'il s'agit d'offrir les chances égales aux athlètes de prouver leur talent. C'est aussi une marque de confiance renouvelée au comité exécutif de la FBF dirigée par l'infatigable Mathurin de Chacus et spécialement la Commission du football féminin, à sa tête, l'honorable Chantal Ahyi, une femme battante.

Politique et développement dans la 20ème Circonscription électorale

Mathias KOUWANOU, entre leadership et popularité

(En véritable maître des lieux politiques, l'homme du peuple ratisse large pour le Bloc républicain, dans la perspective des législatives 2023. Depuis et toujours aux côtés des populations, pour leur épanouissement dans la dynamique du développement de toute la riche vallée de l'Ouémé)

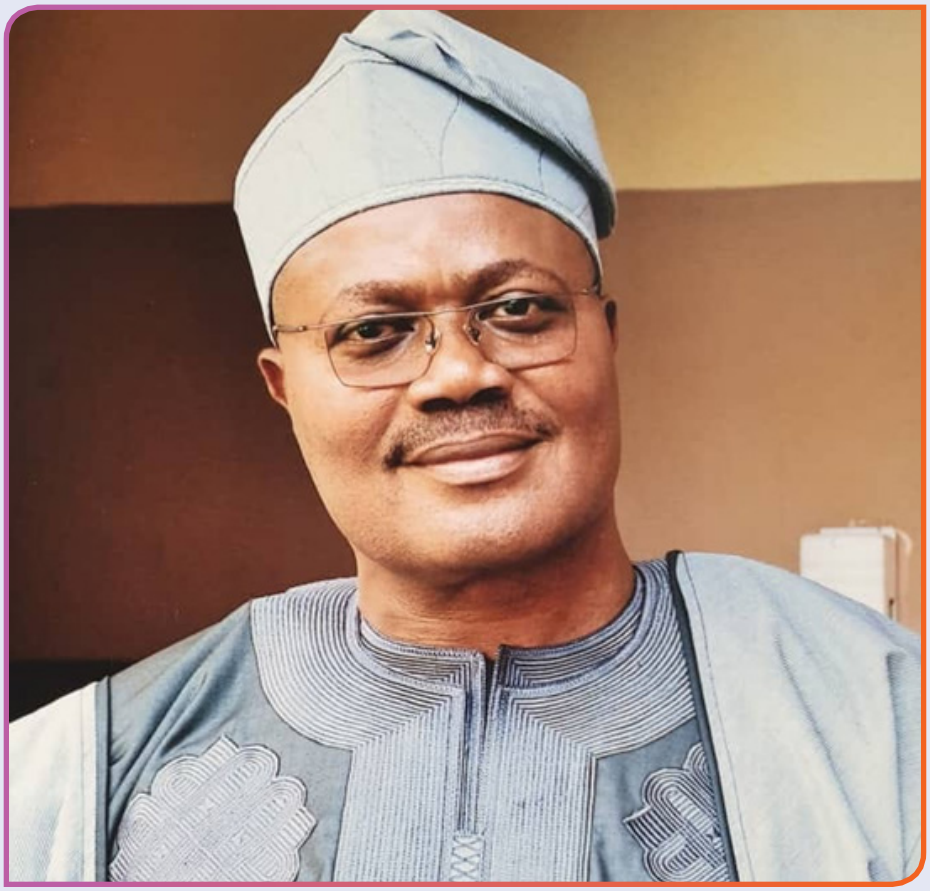

Les élections législatives à l'horizon de 2023 avancent à grands pas. Elles attirent les attentions et mobilisent toute la classe politique. Dans la 20ème Circonscription électorale, grand bastion électoral, le Bloc républicain s'enracine. Le parti du cheval blanc cabré occupe du terrain et bouleverse les cartes. Ceci, grâce au dynamisme et le leadership politique d'un seul homme, décidé à grossir l'électorat acquis à la cause du parti Br. Il s'agit bien évidemment de l'honorable Mathias KOUWANOU, un leader politique pas comme les autres. Présent sur tous les fronts, l'homme ne cesse de travailler à des adhésions massives et ralliements réguliers à la noble cause du Br dans la Vallée de l'Ouémé. En véritable métronome, il met le Bloc républicain en vedette, en ce qui concerne la course à l'électorat sécurisé. Sur le terrain, il a laissé déjà de nombreuses empreintes indélébiles. Des leaders d'autres partis politiques ne cessent de déclarer leur appartenance à la grande famille du cheval blanc cabré. Ils jurent et prêtent serment de mouiller véritablement le maillot pour le triomphe des idéaux du Br. Des signes annonciateurs d'une victoire certaine aux législatives 2023. Le dynamisme politique de l'honorable Mathias KOUWANOU porte ses fruits. Rien ne semble arrêter sa détermination et son courage à rallier un grand nombre de militants à la cause de sa famille politique. Un travail politique de terrain qui montre la forte popularité de l'homme et son audience auprès des populations. Celles-ci lui vouent estime et considération. Ce qui logiquement pèse lourd dans les négociations politiques où il expose la vision du parti Br qui prend en considération tous les militants. Autrefois considéré comme étant le fief de l'opposition, la 23ème circonscription électorale balance dans l'escarcelle de la mouvance présidentielle ceci, grâce à la mobilisation politique dont l'honorable Mathias KOUWANOU est le seul à garder le secret. En véritable maître des lieux politiques, l'homme du peuple ratisse large pour le Bloc républicain, dans la perspective des législatives 2023. Depuis et toujours aux côtés des populations, pour leur épanouissement dans la dynamique du développement de toute la riche vallée de l'Ouémé. Un homme du peuple tout simplement.

RETOUR TRIOMPHAL ET EXPOSITIONS DES TRÉSORS ROYAUX

Talon restaure la dignité nationale

Le peuple béninois vit dans une grande fierté. La restitution des 26 trésors royaux au Bénin par la France, conséquence de la diplomatie offensive du président Patrice Talon, a suscité un enthousiasme général. Tout le peuple béninois est plongé dans une liesse populaire. Après plus de 120 ans en exil, ces trésors royaux retrouvent leur lieu de déportation. Comme l'a chanté le célèbre artiste international G.G Vickey pour exprimer la nostalgie du pays, ces patrimoines culturels qui représentent, dans leur grande majorité, les trônes et les symboles de la royauté, séjournent au Bénin. Fait inattendu pour certains qui se sont vite réveillés de leur scepticisme. Ceci, parce que lorsqu'on se faire appeler Patrice Talon, rien n'est impossible. Le compétiteur né a prouvé à la face du monde qu'il est un digne fils de

(La témérité, la combativité, l'ingéniosité et la bravoure des vénérables ancêtres célébrées. La culture réhabilitée, les cultes...)

la lignée royale du Dahomey, actuelle République du Bénin. Autant que le peuple béninois, toute la cosmogonie royale se trouve dans l'extase. Cet exploit diplomatique est un signe de la dignité nationale retrouvée, disons même l'expression de la souveraineté nationale. Seul et unique pays des anciennes colonies françaises à négocier et obtenir cette libération des biens culturels longtemps gardés en otage. Un événement historique qui mérite d'être célébré. Et le président Patrice Talon a donné la chance à tous les Béninois, de contempler ces trésors royaux et ce qu'ils incarnent au plan spirituel et cultuel. Le chef de l'État a fait de chaque béninois, témoin de l'histoire. L'exposition de ces trésors royaux ainsi que les objets d'art contemporain à la salle des fêtes du palais de la République est une manière judicieuse de rafraîchir la mémoire au vaillant peuple béninois qui ne recule devant rien et surtout d'immortaliser la témérité, la combativité, l'ingéniosité et la bravoure des vénérables ancêtres. C'est aussi une manière de promouvoir davantage la culture béninoise et le tourisme, et en faire un vecteur de l'unité nationale, la cohésion sociale, la stabilité politique et le vivre-ensemble.

PROCESSUS DE RÉCONCILIATION NATIONALE

L'irreversible dynamique

wadhésion du peuple souverain. Avec l'onction des fortes personnalités politiques et civiles)

Le Bénin est un pays de havre de paix. Depuis l'historique conférence des forces vives de la nation de février 1990, chaque régime politique au pouvoir s'inscrit dans la dynamique de travailler au renforcement des liens de solidarité, de fraternité et surtout de l'acceptation politique dans la différence. Le gouvernement en place depuis avril 2016 n'a pas voulu marquer la rupture à ce niveau. La formule adoptée par le président Patrice Talon est tout à fait exceptionnelle. C'est sans grand bruit et dans une totale indiscrétion, que le chef de l'État convainc et rallie tous les Béninois à l'œuvre de reconstruction de la nation. Comme il l'a si bien dit aux heures chaudes de la tension sociopolitique intervenue au lendemain des élections législatives de 2019, les assises nationales ne sont pas forcément une garantie pour asseoir la paix et le vivre-ensemble au Bénin. Convaincu de cela, l'homme s'y est mis, le cœur à l'œuvre, en faisant fi des critiques malveillantes et parfois acerbes contre sa personne. Mais c'était sans compter qu'il sait véritablement là où il va. Aujourd'hui, les faits lui donnent raison. La totale accalmie qui règne sur l'échiquier politique national, conséquence de la politique d'ouverture du président Patrice Talon, conforte le compétiteur né dans sa démarche de renoncer à l'exhibitionnisme politique. La nouvelle formule politique fait bonne recette, vu que l'approche proposée a eu le mérite de donner la chance à une plus grande majorité de la population, de donner leur avis sur le processus de réconciliation nationale. La main tendue du président Patrice Talon et son souci profond de privilégier le dialogue ont largement pesé dans la balance, en ce qui concerne la décrispation sociopolitique nationale. En lieu et place donc des joutes oratoires, tribunes par excellence des invectives et autres récriminations stériles, le président de la République a opté pour le dialogue porte-à-porte. Des échanges en privé, sans pression, pour laisser le libre arbitre aux partenaires politiques en face, de vider sa bile et d'accepter la confrontation des idées sur ce qui est nécessaire et opportun pour la bonne marche de la cité.

La totale accalmie qui règne sur l'échiquier politique national, conséquence de la politique d'ouverture du président Patrice Talon, conforte le compétiteur né dans sa démarche de renoncer à l'exhibitionnisme politique

À CŒUR OUVERT DE ARNAUD AMOUSSOU DE LA FILIÈRE D'ÉLEVAGE DES POISSONS AU BENIN

" Le secteur à potentiels certains à promouvoir pour la consommation locale et pour l'exposition "

La filière piscicole se porte très bien au Benin et les perspectives de son développement sont radieuses. De l'optimisme sur fond de certitudes scientifiques que l'un des acteurs explique par l'intérêt manifeste dont les autorités compétentes font montre à l'égard de tous les maillons de la grande chaîne de l'élevage du poisson au Benin. Arnaud Amoussou est son nom et il a la noble et exaltante responsabilité de conduire la société.HT Wevi-Fisheries SARL…. . au firmament de ses performances. Pour le spécialiste, il s'agira de produire des produits halieutiquew de qualité supérieure et particulièrement des poissons, pour la consommation locale et pour l'exportation. Un secteur très bien structuré et mené par des associations et une faîtière qui ont l'esprit à la tâche…

ACTU MAG : *Comment se porte le secteur de la pisciculture au Benin aujourd'hui ?*
Arnaud Amoussou : La filière piscicole se porte très bien aujourd'hui au Bénin avec les appuis actuels du gouvernement au niveau aussi des éleveurs avec un peu plus de professionnalisme

Les ressources halieutiques constituent une part importante de l'alimentation locale, Quelles sont les dispositions que vous prenez pour assurer l'autosuffisance alimentaire à ce niveau ?
En ce qui concerne l'autosuffisance alimentaire, le Bénin peut l'assurer en l'espace d'une génération si nous les éleveurs et agriculteurs appliquons les nouvelles techniques scientifiques a la production agricole. Il faut ajouter aussi que si la volonté politique s'y ajoute, le Bénin pourra produire du poisson pour la population et avoir de l'excédent pour l'exportation

La demande dans la sous-région est en nette croissance, face à l'appât du gain et au devoir de contribuer à nourrir le béninois, quel est votre choix ?
Mon choix est claire et simple c'est l'agriculture urbaine qui a un rôle double de fournir l'alimentation de proximité et biologiques et aussi d'aider à lutter contre le réchauffement climatique

Quelle est nature de vos relations avec les autorités étatiques ?
Aujourd'hui il faut rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu, le gouvernement en place a de très bonnes relations avec nous les producteurs à travers nos organisations faîtières

Il paraît que vous bénéficiez d'une attention toute particulière de la part de l'exécutif ?
On peut le dire à travers d'énormes programmes, de subventions et le programme du fnda qui a été très bien pensé selon moi pour aider la filière

Comment évolue la faîtière au niveau de la filière ?
Aujourd'hui nous disposons de l'Inter profession de pisciculture et activités associées et tous les producteurs sont organisés en association avec des responsables qui travaillent vraiment à fédérer les efforts.

Il est souvent constaté des cascades de décès de poissons dans certains cours d'eau. Qu'est ce qui en est la cause et quelles sont les mesures adéquates qui sont prises, pour anticiper sur ces crises ?
C'est vrai nous avions eu à constater des taux de mortalités importants au niveau de certaines exploitations et dans certains milieux et selon certaines normes. Ici, à Cotonou nous avions des périodes de mortalité qui doivent être dû au milieu d'élevage, à ce propos , les mesures sont entrain d'être prises pour prendre des paramètres physico chimiques de l'eau, pour faire des analyses et donc pouvoir y trouver des solutions

Vous êtes à la tête de la société.HT Wevi-Fisheries Sarl… Qu'est-ce qui vous distingue de toutes les autres sociétés en activités dans le même domaine que vous ?
Ah je suis un homme modeste j'essaie tous les jours d'offrir du poisson biologique à mes compatriotes

Vous semblez donner une priorité à la production des carpes 'Pourquoi ce choix ?
Ce choix parce que c'est l'espèce de poissons la plus consommée dans le milieu urbain la demande dépasse aujourd'hui l'offre malgré nos efforts aussi parce que le clarias la seconde espèce est frappée de totem au Bénin et la production était envoyée principalement au Nigeria mais avec la fermeture des frontières depuis 2019 la production de cette espèce a pris un coup et les producteurs ont fait faillite

Un message à l' égard de vos clients (Habituels et potentiels)
Je vous promets de porter le secteur de l'élevage au sommet et de montrer que c'est un secteur à potentiel au Bénin et promouvoir la transformation dans les mois à venir

WEVI

CAMRY

POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DE OUIDAH

Les nobles ambitions de Sergino Elisha ADJANOHOUN

(Des activités sportives à l'essor touristique, en passant par la promotion culturelle, les activités génératrices de revenus, le volontariat et la cohésion entre toutes les communautés,...l'homme de conviction certaine et de volonté, en parfaite symbiose avec la dynamique de développement actuellement en cours au Bénin, sous la gouvernance responsable du président Patrice Talon, a plus d'une proposition concrète dans sa gibecière, pour impacter positivement le développement de la cité natale...)

Lorsqu'il est question d'établir le répertoire des grandes villes du Bénin, Ouidah y figurait en bonne place. Mais son développement est toujours problématique. Une situation qui suscite réflexion et méditation. Un exercice devenu coutumier pour Sergino Elisha ADJANOHOUN qui s'investit à fond. Le jeune acteur de développement affiche une présence remarquable sur tous les fronts. Face aux sollicitations et aspirations légitimes des populations, il répond présent et se fait le porte-parole de la cause générale. Une disponibilité constante à se mettre au service de la communauté. Animé par la fibre patriotique et le mal de sa localité natale, Sergino Elisha ADJANOHOUN tient au développement de la ville historique de Ouidah. Grâce à la culture de la citoyenneté, il densifie les actions et initiatives pour inverser la tendance et changer qualitativement les choses. A l'aide de son bâton magique, il fait reculer les frontières de la pauvreté et de l'indigence, réduire le taux de chômage et la précarité ambiante, redonne espoir à une jeunesse désabusée et désorientée. L'ange de développement de la ville de Ouidah, avance droit dans son rêve et pose les jalons d'une révolution politique, infrastructurelle, culturelle et sociale. Des

activités sportives à l'essor touristique, en passant par la promotion culturelle, les activités génératrices de revenus, le volontariat et la cohésion entre toutes les communautés, le développeur hors pair se porte au chevet de toutes les couches, dans la mesure du possible. Sergino Elisha ADJANOHOUN est l'expression vivante de la solidarité agissante. Le bon samaritain rêvé par toute une communauté, fière d'avoir un digne fils qui œuvre inlassablement au bonheur de ses semblables. L'homme de conviction certaine et de volonté, en parfaite symbiose avec la dynamique de développement actuellement en cours au Bénin, sous la gouvernance responsable du président Patrice Talon, a plus d'une proposition concrète dans sa gibecière, pour impacter positivement le développement de la cité natale.

Plaidoyer pour un plan d'assainissement de la ville de Ouidah

Convaincu qu'aucune proposition ne sera de trop dans les approches définies pour relever les défis de développement de la ville de Ouidah, Sergino Elisha ADJANOHOUN met son intelligence créatrice à contribution. En témoigne son rêve d'un plan d'assainissement conséquent pour une amélioration sensible de la mobilité dans cette ville touristique et chargée d'histoire. En tant que digne fils du terroir, Sergino Elisha ADJANOHOUN n'entend plus croiser les doigts ni garder le silence sur ce qu'il convient d'appeler la dégradation avancée de la cité des Kpassè. Lui qui déclenche désormais une veille permanente pour une amélioration constante de la situation. Le constat sur le terrain nécessite des actions urgentes et concertées. Suite aux dernières pluies, l'état des lieux ne facilite pas la mobilité des populations contraintes à procéder aux gymnastiques pour rallier leur destination respective. Et cela désole Sergino Elisha ADJANOHOUN qui donne de la voix. Soucieux de la situation et les désagréments énormes que cela cause aux populations, l'homme fait des propositions judicieuses pour inverser la tendance. En dehors de la proposition d'un plan d'assainissement de la ville, Sergino Elisha ADJANOHOUN appelle à fédérer les énergies positives pour relever le défi du développement de la ville de Ouidah.

Une adhésion totale à l'initiative gouvernementale d'explication sur la cherté de la vie

A côté du développement de Ouidah qui apparaît comme un impératif non négociable, Souligne Sergino Elisha ADJANOHOUN milite également pour le triomphe des idéaux de la rupture. Lui qui ne cesse, à chaque fois que l'occasion se présente, de donner sa caution morale à la tournée gouvernementale d'explication sur la cherté de la vie. Une initiative qui a véritablement porté ses fruits. C'est bien le constat fait sur le terrain par ce citoyen avisé et soucieux du changement des mentalités au niveau des acteurs économiques intransigeants et hostiles aux mesures prises par le gouvernement béninois pour soulager le quotidien des populations. Dans les villes de ouidah, Kpomasse, Toffo, Tori et Allada, la vérité a triomphé du mensonge. Le passage des ministres, députés, maires et cadre de l'administration a élevé le niveau de compréhension des populations au sujet de la crise alimentaire mondiale dont les causes sont purement exogènes. Aujourd'hui, la désinformation a laissé place à l'optimisme. Constat judicieux fait par Sergino Elisha Adjanohoun, au lendemain des rencontres des délégations gouvernementales face aux populations à la base. Dans la 5e Circonscription électorale, plus de place à la désintoxication. Les populations ont manifesté leur grand intérêt aux explications convaincantes fournies par les émissaires du gouvernement. De quoi réjouir Sergino Elisha qui relève que les populations ont été réceptives et prêtes à accompagner l'exécutif béninois dans la traque des commerçants véreux qui poursuivent leur sale besogne en défiant les mesures prises par le gouvernement pour atténuer l'effet de la flambée des prix sur le marché. Occasion de rapporter les vifs remerciements des communautés à la base face aux mesures idoines d'accompagnement dont les effets sont perceptibles sur le terrain.

Paul Hounkpè, la serve politique qui vivifie la réforme du système partisan

L'histoire retiendra à jamais son nom. Premier chef de file de l'opposition béninoise constitutionnellement reconnu depuis l'histoire politique du Bénin, Paul Hounkpè a réussi à se forger une grande réputation. Cet instituteur convaincu, reconverti en politique s'offre un destin digne d'un combattant des temps modernes. Son parcours politique, même s'il ne date que de quelques années, a été riche en événements. C'est cela la marque des grands hommes. L'ancien maire et natif de Bopa n'a pas mis du temps pour se mettre en vedette. Avec l'avènement de la réforme du système partisan, l'homme a joué les premiers rôles. Il a montré un autre visage de l'opposition en obtenant, par la diploma-

tie, les nouvelles exigences liées à l'animation de la vie politique au Bénin. Grand artisan du dialogue politique initié par le président Patrice Talon en octobre 2019 pour aplanir les divergences politiques issues des élections législatives et les incidents malheureux qui ont suivi, le secrétaire exécutif national du parti Forces cauris pour un Bénin émergent (FCBE) a pu s'imposer aujourd'hui sur la scène politique nationale. Intelligent et convaincu de ses qualités de management politique avéré, il a su braver les intempéries pour asseoir une audience digne d'un véritable animal politique. L'ancien député cauris a véritablement marqué la décennie politique nationale. Malgré les nombreux coups bas venus aussi bien des adversaires politiques que de sa propre famille politique, l'homme a tenu bon, tel un roseau qui plie, mais ne rompt jamais. Son esprit rassembleur triomphe toujours des manœuvres dolosives, visant à le déstabiliser ou le démoraliser. C'est clair que Paul Hounkpè demeure un animal politique à craindre. Nous en avons eu la preuve lors de l'élection présidentielle dernière où le duo de candidature du parti FCBE formé avec Alassane Soumanou Djimba a fait forte sensation en occupant le second rang des résultats proclamés par les instances nationales en charge de l'organisation des élections au Bénin. Preuve irréfutable qu'il y a une nouvelle tendance qui se dessine et un électorat acquis à la cause qu'il faut absolument consolider pour les prochaines batailles. Mais Paul Hounkpè ne se consacre pas uniquement à son parti. Conscient de son statut de chef de file de l'opposition, l'homme entame des consultations à l'endroit de toutes les couches socio-professionnelles pour rechercher les voies et moyens en vue de la paix sociale, la stabilité politique et la cohésion nationale. Un prophète tout simplement au regard du grand rassemblement qui s'observe autour de l'édification d'une nation unie, solidaire et prospère. Ceci est bien évidemment à son actif.

DIESEL
GASOLINE
Essence
LUBE
VOLUME MINIMAL =5L
JNP
GASOIL
ESSENCE

JNP

Une bonne huile, c'est la garantie d'une

meilleure protection

Service clients : (Appel et WhatsApp) +229 97 50 27 23 I JNP BENIN

BUREAU EXÉCUTIF DE L'ASSOCIATION DES COMMISSIONS DE FINANCE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

L'He Gérard GBENONCHI élu Secrétaire Général

La diplomatie béninoise au sein de l'espace sous-régionale ouest-africaine a fait à nouveau parler d'elle. Le Bénin ne cesse de laisser des empreintes indélébiles, quant à sa capacité à compétir au registre de l'excellence et de la compétence. A nouveau le quartier latin de l'Afrique s'illustre positivement sur la scène continentale. Au terme de l'élection qui consacre le renouvellement du Bureau exécutif de l'Association des Commissions de Finance de l'Afrique de l'Ouest comportant les postes de Président, 1er Vice-président, 2eme Vice-président, Secretaire Général et Trésorier général, le Bénin vient d'être élu au poste de Secrétaire Général à travers la personne de l'Honorable Gérard GBENONCHI pour un mandat de 2 ans. A ce titre, il aura la charge de la coordination et la planification des activités de l'association. Une élection intervenue lors des travaux ayant sanctionné
8ème Conférence Annuelle de l'Association des Commissions de Finances de l'Afrique de l'Ouest qui s'est déroulés à Lomé dans la capitale togolaise. Avec cette élection, le Bénin vient à nouveau d'inscrire son nom sur l'échiquier international. Le Parlement béninois vient de hisser à nouveau le drapeau béninois. Grâce à sa longue expérience parlementaire, doublée de sa grande connaissance des questions économiques et politiques, l'Honorable Gérard GBENONCHI est, sans aucun doute, la personne indiquée pour occuper le poste de Bureau exécutif de l'Association des Commissions de Finance de l'Afrique de l'Ouest. Une intelligentsia qu'on ne retrouve nulle part ailleurs. Grâce à son intelligence fertile et pour avoir occupé de hautes responsabilités par le passé, l'Honorable Gérard GBENONCHI aura forcément un pouvoir de décision au sein du Bureau exécutif de l'Association des Commissions de Finance de l'Afrique de l'Ouest. Prime à la politique de promotion des ressources humaines de qualité qui reste le crédo du président Patrice Talon et tout son gouvernement. Cadre émérite et dévoué à la cause de la République, Gérard GBENONCHI se retrouve sur un nouveau front pour faire parler de son expertise. Lui qui a fait ses preuves par le passé. Preuve que le gouvernement béninois à travers le parlement a fait un casting bien réussi. Les compétences déployées par l'exécutif béninois au sein des institutions sous-régionales et internationales font forte sensation. Et ce n'est pas l'Honorable Gérard GBENONCHI qui fera le contraire. Il aura forcément le soutien de tout le peuple béninois, en particulier celui du gouvernement et de l'Assemblée nationale.

ZOOM SUR LE PLAN STRATÉGIQUE 2022-2026

A l'avènement du gouvernement de la Rupture qui coïncide avec les réformes

tous les niveaux, certaines entités publiques s'affichent positivement sur le terrain sans grand bruit. C'est bien le cas de l'Autorité de régulation des communications électroniques et de la poste (Arcep-Bénin) qui, depuis avril 2016, s'engage dans une dynamique de gouvernance assez productive pour toute la nation. Conformément donc aux orientations du gouvernement dans sa politique d'assainissement du secteur du numérique, l'Arcep-Bénin s'est dotée d'un nouveau plan stratégique pour la période 2022-2026.

Défini autour de quatre (04) axes principaux à savoir : la Gouvernance efficace et collaborative de la régulation, les Outils de régulation pour le développement du numérique et l'innovation, les Outils de régulation pour le développement du secteur postal, et la Protection des intérêts des utilisateurs, le plan stratégique se veut une projection sur les quatre prochaines années, dans le cadre des missions dévolues à cette structure administrative, notamment la gestion de l'aspect juridique, économique et technique du fonctionnement du marché des communications électroniques et du marché postal au Bénin.

Gouvernance efficace et collaborative de la régulation

Les nouveaux enjeux nés de la convergence technologique, des multiples usages du numérique et de la mutualisation des solutions pour plusieurs besoins des communautés ont conduit à l'orientation collaborative comme instrument d'efficacité de la régulation.

Pour veiller à une bonne gestion de ces processus et assurer ses missions au regard de la loi, l'ARCEP BENIN a développé :

- des outils adéquats et mis en place d'un système de management en adéquation avec l'amélioration de ses services aux usagers ;
- les bases d'une coopération régionale et internationale féconde ayant abouti à la signature de plusieurs conventions de coopération avec d'autres Autorités de régulation telles que l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT) du Maroc, l'Association de Médiation des Communications Electroniques (AMCE) de la France, l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) de la France, l'Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP) du Sénégal, l'Autorité des Technologies de la Communication et d'Information (ICTA) de la Turquie, etc.
- les fondements d'une bonne gestion des ressources humaines.

En effet, l'efficacité du fonctionnement de l'Autorité de régulation est d'abord le fruit des efforts de ses ressources humaines. A cette fin, la gestion du personnel est inscrite dans le système de management global de l'ARCEP BENIN et constitue l'un des fondamentaux de la norme ISO 9001. A cet effet, la gestion du personnel est planifiée dans un processus avec tous les instruments modernes (statuts du personnel, règlement intérieur, organigramme, plan de formation, manuel de procédures).

- la digitalisation des processus de fonctionnement interne et de fourniture de prestations aux usagers.

Pour la période 2022-2026, l'ARCEP BENIN continuera le renforcement de son management afin de garantir un fonctionnement accessible et tourné vers l'avenir.

De façon spécifique, l'ARCEP BENIN vise à travers ce premier axe stratégique à mettre en œuvre des projets et activités ayant pour effet de :

· Améliorer de façon continue le fonctionnement interne de l'ARCEP BENIN, à travers :

- la mise en place de nouvelles méthodes de travail notamment le télétravail partiel aux fins de répondre 24h sur 24 aux sollicitations des usagers du secteur ;
- le renforcement d'un environnement de travail favorable ;
- le renforcement des compétences.

· Promouvoir l'ARCEP BENIN, par :

- la production et la diffusion des informations pays auprès des organismes et institutions de l'écosystème numérique pour une appréciation réelle du niveau du Bénin sur le plan numérique en vue d'encourager les nouveaux investisseurs dans notre pays ;
- l'échange d'informations avec les partenaires de l'écosystème du numérique.

·- Renforcer l'implication des parties prenantes dans le processus de régulation, à travers :

- la transparence de la régulation notamment la définition et le renforcement des procédures d'organisation des consultations publiques et de publication des résultats ;

o l'évaluation de l'impact des actions de régulation menées et la prise des mesures correctives de régulation ;

- la mise en place de partenariats avec les acteurs intervenant dans l'écosystème du numérique.

Outils de régulation pour le développement du numérique et l'innovation

La transition numérique en marche dans le monde a entrainé des changements de réglementations et des modèles de régulation. Les autorités de régulation doivent développer des outils et méthodes adaptés à ce nouvel environnement au risque d'accuser un retard

qui serait dû en particulier à des réglementations sectorielles trop rigides.
L'ARCEP BENIN en vue d'éviter ce retard s'emploiera dans le cadre de ce plan stratégique à contribuer à la mise en place d'une règlementation et d'une politique plus dynamiques et accueillantes pour l'innovation numérique, en offrant un droit à l'expérimentation de nouveaux modèles d'affaires.
De même, l'ARCEP BENIN travaillera à l'émergence d'une politique de la concurrence capable de susciter l'innovation, l'investissement dans le numérique en renforçant les outils de diagnostic des manifestations des pratiques anticoncurrentielles.
Parce qu'ils sont innovants, les modèles d'affaires issus de l'économie numérique rentrent difficilement dans les cas prévus par les réglementations transversales et sectorielles, d'autant que celles-ci sont foisonnantes. L'ARCEP BENIN contribuera à la mise en place d'un cadre juridique propice au développement et au déploiement d'infrastructures à même d'accélérer la transition numérique de l'économie dans son ensemble.
Dans cette perspective, l'Autorité de Régulation poursuivra la réalisation des objectifs ci-après :
- Renforcer la concurrence, à travers :
- l'analyse concurrentielle périodique des marchés et la prise de mesures correctives ;
- le renforcement de l'observatoire des marchés des communications électroniques ;
- l'adaptation des outils de régulation pour le développement de l'économie numérique. Ainsi, tous les outils nécessaires (procédures, directives, méthodologies, modèles et autres) seront identifiés, développés et implémentés par l'Autorité de régulation ;
- la gestion des litiges entre entités régulées ;
- l'amélioration de la concurrence entre les différents intervenants du secteur pour une plus grande transparence et une plus grande attractivité pour l'investissement dans le secteur ;
- la prise de mesures nécessaires pour assurer une régulation adaptée au nouveau contexte qui va se focaliser sur le développement du haut et très haut débit, sur le partage des infrastructures et sur la mise en place de services tirant profit des nouvelles technologies.
- Contrôler le respect des obligations des opérateurs à travers :
- l'audit technique de la qualité de service (QoS), de la couverture des réseaux et du plan de continuité d'activités des opérateurs ;
- l'audit tarifaire (tarifs et facturation) des services de communications électroniques ;
- l'audit de conformité (assiettes de calcul des contributions, taxes et redevances, identification des abonnés, comptabilité analytique, conformité des contrats et respect des SLA, etc.).

o Stimuler l'innovation à travers le développement de nouveaux modèles souples d'autorisations règlementaires et la rationalisation des autorisations d'expérimentation favorisant l'expérimentation pour une durée déterminée de nouvelles technologies par les acteurs du marché, y compris ceux ne disposant pas encore de licences. La souplesse de cette méthode favorisant les solutions innovantes et qui ne soumet pas les acteurs au régime réglementaire complet permettra d'appuyer de manière plus efficace les start-ups pour la promotion des nouveaux services

o Optimiser et valoriser les ressources rares.

Outils de régulation pour le développement du secteur postal

Dans son ambition de contribuer au développement du secteur postal, l'ARCEP BENIN, à l'issue de l'analyse des contraintes défavorables à ce marché que sont notamment la prédominance de l'informel, l'absence des normes et standards des services offerts pour donner confiance aux usagers, s'est investie dans la mise en place d'un cadre règlementaire favorable à la formalisation des acteurs informels ainsi qu'à la définition d'indicateurs de qualité, des procédures de dédommagement des consommateurs avec l'information des acteurs pour une évaluation du secteur à travers l'observatoire du secteur postal.
Par ailleurs, le secteur postal au Bénin dispose d'un vaste réseau de portée mondiale qui constitue l'un des principaux avantages qui le met en avant des autres secteurs de services. Sa capacité logistique considérable en matière de prise en charge et de distribution des colis est sa principale force dont La Poste du Bénin S.A, en tant qu'opérateur historique, reste le moteur drainant les autres opérateurs de services postaux non réservés.

Pour la valorisation de ces atouts, l'ARCEP BENIN poursuivra les échanges avec les parties prenantes en vue de la mise en place de tous les leviers de développement et de modernisation de l'acheminement des colis à travers les actions nécessaires, notamment :

la contribution à la mise en œuvre des réformes politiques et structurelles de la Poste du Bénin SA ;

la mise en place de mesures incitatives pour faciliter l'accès des autres opérateurs au réseau de distribution de l'opérateur désigné ;

le renforcement des capacités des nouveaux acteurs du marché postal ;

la lutte contre l'informel dans le marché postal ;

la poursuite de la mise en œuvre des mesures de contrôle pour garantir la satisfaction des clients ;

la contribution au développement du commerce électronique ;

la contribution au développement du service postal universel à travers l'appui à l'établissement de la convention de concession du SPU et le contrôle de la fourniture du SPU (contrôle de la couverture du SPU, détermination des coûts du SPU, approbation des catalogues d'offres de l'opérateur SPU, etc.).

Protection des intérêts des utilisateurs

Les besoins et exigences des consommateurs évoluent très rapidement, en particulier dans le secteur des communications électroniques. Au cours des précédents plans stratégiques, les actions réalisées par l'ARCEP BENIN au profit des consommateurs et dans le cadre de la protection de leurs droits ont permis d'obtenir des résultats appréciables en termes de conformité règlementaire, d'amélioration de la qualité de service, de mise en place de la portabilité, d'homologation des équipements terminaux, de traitement des plaintes et de règlement des litiges.

Les défis en matière de protection des consommateurs sont nombreux, divers et varient au rythme de l'évolution technologique, de la maturité numérique et des besoins des citoyens.

Pour les relever, l'ARCEP BENIN développera des actions de renforcement des capacités de mise en œuvre des différents droits du consommateur à travers l'éducation numérique.

A cet effet, l'ARCEP BENIN :

- poursuivra avec la mise à disposition du consommateur de toutes les informations qui lui sont nécessaires pour maîtriser ses droits et ses devoirs et guider son choix quant aux services à contracter ;
- veillera à ce que le consommateur puisse bénéficier de services de qualité à des prix acceptables et s'assurera du respect, par les opérateurs, des engagements contractuels que ce soit en termes d'accès, de qualité de service ou de tarifs et de facturation ;
- renforcera son rôle de médiation entre les utilisateurs et les prestataires de services et mettra en place un dispositif plus performant de gestion de leurs plaintes ;
- fera la promotion de l'inclusion sociale à travers des actions visant à encourager l'accessibilité des personnes vulnérables ;
- rendra effective et opérationnelle, l'interopérabilité des plateformes (opérateurs-SVA) ;
- portera une attention particulière aux actions des parties prenantes (Opérateurs et Consommateurs) en vue de la réduction de l'empreinte écologique des secteurs des communications électroniques et de la poste (CEP).

Les objectifs stratégiques de l'ARCEP BENIN sont :

Axe 1 : Gouvernance efficace et collaborative de la régulation

Améliorer de façon continue le fonctionnement interne de l'ARCEP BENIN

Promouvoir l'ARCEPBENIN

Renforcer l'implication des parties prenantes dans le processus de régulation

Axe 2. Outils de régulation pour le développement du numérique et l'innovation

Renforcer la concurrence

Contrôler le respect des obligations des opérateurs

Stimuler l'innovation

Optimiser et valoriser les ressources rares

Axe 3. Outils de régulation pour le développement du secteur postal

Contribuer au développement du Service Postal Universel

Promouvoir les services postaux innovants

Lutter contre l'informel

Axe 4. Protection des intérêts des utilisateurs

Contribuer à l'information des utilisateurs

Contribuer à la promotion du numérique comme outil d'inclusion sociale

Faire respecter les normes et réduire l'empreinte écologique.

Nouvelle saison des réformes, nouveaux défis. Structure de veille concurrentielle des marchés de communications électroniques et la poste, l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP BENIN) est une structure administrative indépendante dotée de la personnalité juridique, de l'autonomie financière et de gestion. Ses missions de régulation s'étendent aux aspects juridiques, économiques et techniques du secteur des Communications électroniques et postal. L'Autorité de Régulation assure entre autres : le contrôle de l'accès aux marchés régulés par la mise en œuvre des procédures d'octroi des licences, des autorisations, des agréments d'équipements et des déclarations pour l'établissement des réseaux et la fourniture des services de communications électroniques et de la poste. L'ARCEP BENIN assure également le suivi du respect de la règlementation et des stipulations des cahiers des charges applicables aux activités de communications électroniques et de la poste. Elle apporte un appui à la mise en œuvre de la politique de développement des secteurs des communications électroniques et de la poste en République du Bénin. Afin de garantir la cohérence de ses interventions et d'améliorer leur efficacité, l'ARCEP BENIN s'est engagée dans la démarche de planification à moyen et long terme qui requiert la définition des objectifs et la conception de la stratégie pour les atteindre. Cette démarche est soutenue par la mise en place d'une organisation performante et certifiée à la norme ISO 9001 : 2015. Le présent plan stratégique est donc le résultat d'une analyse des expériences passées, de la vision de gouvernance du Conseil de Régulation ainsi que des réflexions sur l'évolution future de la régulation. Il fait suite au plan stratégique 2018-2021 et constitue le quatrième document d'orientations stratégiques de l'ARCEP BENIN.

Sous le signe des réformes et des innovations Depuis son avènement au pouvoir en 2016, le Président Patrice Talon, à travers son Programme d'Actions 2016-2021, renouvelé au lendemain de l'élection présidentielle du 11 avril 2021, s'est résolument engagé à transformer le Bénin en une plateforme de services numériques de l'Afrique de l'Ouest pour l'accélération de la croissance et l'inclusion sociale. Les grands progrès réalisés par l'ARCEP BENIN cinq années après, rassurent que la régulation des communications électroniques et de la poste, constitue l'un des leviers pour la réalisation de cet objectif stratégique et l'un des principaux vecteurs des résultats qui seront au rendez-vous de la croissance dans l'économie numérique d'ici 2021.

De la réussite et la pertinence de certaines reformes importantes

Sous le régime de la rupture, le secteur des communications électroniques et de la poste a connu de grandes reformes avec la contribution de l'Arcep-Bénin et un personnel mobilisé pour la cause. Les initiatives entreprises posent les jalons des grands changements présents et futurs sur les marchés des communications électroniques et de la poste. Elles sont au fondement de l'amélioration constante de la concurrence et des conditions d'utilisation des services et portent les germes de l'innovation.

En effet, l'Arcep-Bénin et les autres régulateurs de la sous-région se sont engagés à faciliter les conditions d'utilisation de roaming dans l'espace communautaire en supprimant les barrières qui rendent difficile la jouissance de ce service aux utilisateurs. Un protocole d'accord signé le 28 novembre 2016 à Abidjan, auquel le Bénin a adhéré, le 12 décembre 2017, marque le début de mise en œuvre de ce processus dont l'aboutissement permet aujourd'hui aux utilisateurs de notre pays,

tout en restant actif sur numéro leur numéro local, d'émettre et de recevoir. Ils peuvent recevoir des appels gratuitement pendant 300 minutes et émettre des appels au tarif local du pays d'accueil sans avoir à payer de frais supplémentaires, lorsqu'ils se déplacent dans les autres pays.

Le gouvernement, dans la ferveur de son engagement à faire participer activement les consommateurs au jeu de la concurrence et booster la demande et l'offre de services, a introduit, sous la houlette de l'Arcep-Bénin, la portabilité des numéros mobiles au Bénin. Ce service donne aujourd'hui la possibilité à un abonné de changer en cinq minutes d'opérateur, sans changer son numéro de téléphone mobile. En participant à la création d'un environnement concurrentiel, la portabilité des numéros mobiles favorise, d'une part, la diversification des services, l'innovation, l'amélioration continue de la qualité de service et, d'autre part, renforce l'exercice du droit au choix des consommateurs.

Aux deux grandes reformes énumérées ci-dessus, s'ajoute celle concernant la gestion des noms de domaine. Il est observé que le Bénin compte très peu de noms de domaine enregistrés sous le sigle «.bj». Une réalité qui reste en deçà des opportunités que recèle le marché béninois alors que l'industrie des noms de domaine porte de gros potentiels et s'érige aujourd'hui en domaine concurrentiel, évalué à plusieurs milliards de dollars.

Pour répondre à ce défi, l'Arcep-Bénin a introduit de nouvelles conditions d'enregistrement et de promotion des noms de domaine .bj. Ces réformes sont intervenues dans un contexte où les noms de domaine pays ont renoué avec la croissance sur le marché des noms de domaine dans le monde et que les dynamiques régionales de ces noms de domaine voient l'Afrique réaliser une croissance impressionnante par rapport aux autres régions qui sont en stagnation ou en légère décroissance. La promotion du nom de domaine bj permettra au Bénin, de garder son identité en entrant dans la société mondiale de l'information.

La contribution à l'innovation dans le secteur des communications électroniques

La promotion de la concurrence saine et de l'innovation dans le secteur des communications électroniques est inscrite au nombre des cinq (5) axes prioritaires d'intervention du plan stratégique 2022-2026 de l'Arcep-Bénin. Elle entre dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du Gouvernement dans le numérique visant en l'occurrence l'émergence des nouveaux acteurs capables de porter la croissance de l'économie numérique en République du Bénin.

Un marché de plus en plus mieux organisé

La situation du secteur est caractérisée par une répartition naturelle du marché des communications électroniques mobiles depuis décembre 2017 entre deux opérateurs sur les services voix, SMS et Internet. Ce duopole est favorable à la pratique des tarifs d'éviction ou des ententes anticoncurrentielles ou encore des actes de concurrence déloyale.

Par ailleurs, l'analyse du marché des communications électroniques révèle que le secteur est de plus en plus confronté à l'explosion des usages tels que les services de contournement qui génèrent plus de trafic de données mais, paradoxalement, moins de recettes. Cette situation entraine une baisse continue du chiffre d'affaires des opérateurs de réseaux de communications électroniques mobiles et par conséquent une baisse de leurs contributions aux recettes de l'Etat.

A cet effet, des mesures idoines ont été prises par l'Arcep-Bénin pour faire un équilibre entre la nécessité, d'une part, de sauvegarder la valeur du marché et garantir les sources de financement des investissements nécessaires, et d'autre part, de préserver les droits des consommateurs d'accéder à des services de qualité à moindre coût. Les résultats d'analyse des marchés pertinents dans le secteur des communications électroniques ont été mis à jour ainsi que les obligations règlementaires applicables aux opérateurs dominants sur les différents marchés.

Le secteur des communications électroniques au Bénin est fortement animé par le segment mobile.

- 95% du marché des communications électroniques est animé par le segment mobile contrôlé par le duopole constitué par SPACETEL BENIN et ETISALAT BENIN détenant respectivement 67,56% et 32,44% de parts de marché en valeur en 2020.
- 5% du marché des communications électroniques revient au segment de téléphonie fixe représenté essentiellement par la SBIN SA, société ayant repris les actifs de l'opérateur historique (ex-sociétés BTI SA et BTS SA).
- Le taux de pénétration de l'Internet

mobile au 31 décembre 2020 est évalué à 69,36%contre 47,79% au 31 décembre 2018.En matière de très haut débit mobile, le Bénin affiche une pénétration de 27% au 31 décembre 2020 contre 16,75% en 2018.

- L'attribution d'une troisième licence mobile à la SBIN SA constitue un levier important pour une diversification des offres de produits, une efficacité de la concurrence et l'amélioration de la qualité de services, mais des efforts d'investissements demeurent indispensables pour répondre aux attentes des consommateurs et booster la dynamique du marché.
- Les mesures mises en place par l'ARCEP BENIN en matière de couverture et de points d'accès constituent les principaux leviers d'investissements nécessaires à la réduction de la fracture numérique et à l'inclusion sociale.
- Les réformes engagées par le Gouvernement en matière de restructuration de l'opérateur historique ont conduit à la création de la Société Béninoise des Infrastructures Numériques (SBIN SA) et au changement du mode de gestion du câble sous-marin ACE.
- Pour lever les barrières au développement des services à valeur ajoutée, l'Autorité de régulation a mis en place de nouvelles conditions et modalités d'accès et d'utilisation des codes USSD. Cette nouvelle réglementation laisse entrevoir de bonnes perspectives de développement des nouveaux services notamment les services financiers mobiles favorisant l'inclusion financière et les services adaptés aux multiples secteurs économiques. Toutefois, des mesures et politiques devront être mises en œuvre en urgence pour l'interopérabilité des plateformes des Emetteurs de Monnaie Electronique (EME) qui constitue un frein à la digitalisation et à l'inclusion financière.
- La taxation des opérateurs de communications électroniques repose sur le chiffre d'affaires. Ce modèle laisse aux opérateurs des marges de manœuvres importantes en matière d'innovation et de politique des prix et des offres.
- La nouvelle règlementation des fournisseurs d'accès à Internet les soumettant à un régime d'autorisation couplé par zone ou commune permet une liberté d'investir et une bonne distribution des services Internet sur tout le territoire, mais l'efficacité de la SBIN demeure indispensable pour la réussite de cette politique.

- Des investissements nécessaires à la rénovation des réseaux fixes existants et au déploiement des infrastructures sont réalisés par le Gouvernement à travers le projet PDI2T. Les efforts du Gouvernement pour généraliser les usages numériques dans la délivrance des services publics et dans le fonctionnement des entreprises publiques et privées constituent de bonnes perspectives pour une dynamique de développement du numérique.

Le renforcement de l'efficacité du rôle de l'ARCEP BENIN

Dans ce cadre, les conditions de traitement des demandes d'autorisations ont été améliorées par une dématérialisation des formalités administratives. Les demandeurs d'autorisations, où qu'ils se trouvent, peuvent désormais effectuer toutes les formalités relatives à leurs demandes de prestations en ligne. Ces reformes ont été entreprises dans le cadre du Système de Management Qualité de l'Arcep-Bénin, certifiée ISO 9001 : 2008 depuis le 13 mai 2015, puis ISO 9001 : 2015 depuis 2017. Pour renforcer l'efficacité de son rôle, l'Arcep-Bénin s'est fortement engagée dans le renforcement des capacités de ses ressources humaines par un plan de formation structuré dont l'exécution est bien suivi et évaluée annuellement sur la base d'indicateurs cibles. Ce plan de formation tient compte des défis du secteur et des exigences de l'évolution technologique marquée de nos jours par l'Internet des Objets et l'Intelligence Artificielle.

L'acquisition de nouveaux outils de contrôle pour le suivi en temps réel de la qualité de service et les modifications des indicateurs de qualité de service annoncent la mise en œuvre d'une nouvelle politique de suivi du respect des obligations de qualité de service par les opérateurs. L'impact de la mise en œuvre de ces mesures pourra être visible dans les tout prochains jours pour répondre aux attentes des nombreux utilisateurs de services

de communications électroniques en république du Bénin.

Le renforcement des mesures de protection des consommateurs

Le Gouvernement de la rupture, à la faveur des reformes opérées dans le cadre légal et règlementaire du secteur des communications électroniques, a favorisé le renforcement des mesures de protection des consommateurs par l'Arcep-Bénin. Les modalités et conditions de partenariat avec les associations de consommateurs ont été améliorées pour permettre une meilleure efficacité de leur intervention dans la réalisation de la mission de régulation portant sur la protection des consommateurs. Ces reformes permettent d'aboutir à des résultats mesurables évalués par rapport aux enjeux de la régulation.
L'Arcep-Bénin a renforcé sa proximité avec les utilisateurs depuis 2017 par les améliorations de son système de traitement des plaintes et d'accès à l'information des consommateurs.
Aujourd'hui, un consommateur peut saisir l'Arcep-Bénin dans sa langue locale, via une ligne verte. La gratuité de ce moyen et la possibilité pour tout consommateur de saisir la structure non seulement pour déposer une plainte mais pour avoir une information sur ses droits et obligations dans la jouissance d'un service de communication électronique et de la poste au Bénin, jouent un rôle primordial dans un contexte social où le taux d'analphabétisme au sein de la population adulte (15 ans et plus) est de 56,9% selon les résultats du quatrième Recensement Général de la Population et de Habitat (RGPH 4).

Le renforcement de la contribution du BENIN aux réflexions régionales et internationales sur le secteur du numérique

L'Arcep-Bénin a joué un rôle d'avant-garde concernant des réflexions sur certaines questions majeures relatives au secteur du numérique, notamment la gestion des noms de domaine en Afrique et la gestion des fréquences, en raison de l'importance dont revêt ces ressources dans l'exploitation des réseaux de communications électroniques et la fourniture du service internet.
A cet effet, le Bénin a accueilli, du 03 au 05

Juillet 2018, le sixième (6è) forum africain sur le DNS (Domain Name System). L'objectif de ce forum est de réunir les acteurs régionaux et les experts mondiaux en matière de gestion de noms de domaine afin de partager les expériences, les meilleures pratiques, et d'informer sur les derniers développements de l'industrie de noms de domaine.
Du 06 au 10 septembre 2021, l'Autorité de Régulation a organisé et présidé la deuxième réunion préparatoire de l'Union Africaine des Télécommunications (UAT) à la Conférence Mondiale des Radiocommunications de 2023 (CMR-23). Cette réunion qui s'est déroulée en ligne a connu la participation de plusieurs acteurs du secteur dont les Etats membres, les associations et les organisations régionales.
En juillet 2018, l'Arcep-Bénin a aussi organisé la 2ième réunion bilatérale de coordination relative à l'utilisation des fréquences radioélectriques dans les zones frontalières du Bénin et du Niger. Cette réunion a permis aux participants de réviser l'Accord de coordination et de partage des fréquences radioélectriques dans les zones frontalières des deux (02) administrations, signé le 10 novembre 2010 à Niamey pour les services de terre opérant dans les bandes 87,5 MHz à 30 GHz.
L'ensemble des actions entreprises par l'Arcep-Bénin en cinq ans donne la mesure et l'importance de la contribution de la régulation à la réalisation de l'objectif stratégique du Gouvernement, de faire de l'économie numérique, un vecteur de la croissance à laquelle le Président Patrice Talon a chevillé sa foi pour révéler au monde entier le Bénin du numérique.

MARCHE DANTOKPA

SOGEMA
Société de Gestion des Marchés Autonomes

Avenue de Delorme, Cotonou - Rép. du Bénin 03BP 0706
Tél : +229 21 31 46 70 / 21 32 80 14

TOUT EN LOUANT L'INITIATIVE DE LA TOURNÉE GOUVERNEMENTALE SUR LA CHERTÉ DE LA VIE

Le Dg Armand Gansè, pour une poursuite de l'heureuse dynamique

L'initiative gouvernementale d'explication sur la cherté de la vie continue de susciter des réactions au sein de l'opinion publique. Dans la majorité des cas, la démarche de l'exécutif béninois visant à mettre tout le monde au même niveau d'information est saluée, aussi bien par les populations, par les acteurs politiques de tous bords, que par les cadres de l'administration. L'éloquence de la preuve du bien fondé et de la pertinence de la dynamique gouvernementale. D'autres vont plus loin pour faire de nouvelles propositions dans le sens de la pérennisation de l'initiative. C'est bien le cas du Dg Armand Gansè qui a émis le vœu de la poursuite de la tournée de sensibilisation et d'explication sur la cherté de la vie pour désintoxiquer le dernier des béninois. Prenant l'exemple du marché Dantokpa, le Directeur général de la Société de Gestion des Marchés Autonomes (Sogema) fait observer que de nombreux efforts ont été faits, sans tambour ni trompette, pour expliquer aux femmes et autres usagers du centre international d'échanges commerciaux, les véritables raisons de la flambée des prix des produits de premières nécessités sur le marché. Toujours du chef du leader politique confirmé de la cité carrefour de Bohicon et régions, l'initiative a fait reculer les frontières du grand banditisme, compte tenu de la grande animation qu'a connu, ces derniers temps, le plus grand marché du Bénin. Qu'elles proviennent des membres du gouvernement ou des particuliers, ces sensibilisations sur la crise alimentaire mondiale ont eu le mérite d'amener toutes les populations du Bénin à resserrer davantage les rangs, pour vaincre la fatalité. Eloignant des communautés l'ignorance, parce que leur permettant d'avoir des éléments concrets d'appréciarion objective, la tournée gouvernementale participe d'une logique de reddition de compte aux mandants. Des populations qui ne manquent pas l'occasion pour exprimer leurs sentiments de satisfaction face aux multiples mesures d'accompagnement qui ont été prises par le gouvernement du président Patrice Talon, dans l'ultime optique de soulager les peines des valeureuses populations béninoises. Autant de raisons qui obligent, de l'avis du jeune leader politique de la 23e CE, Armand GANSE, au maintien de la dynamique. À ce propos, la formule proposée par le Dg Armand Gansè se veut une approche concertée faisant appel au patriotisme et au civisme. Pour Armand GANSE, chacun dans son domaine et dans son espace de vie, doit être le porte-parole du gouvernement, pour mettre tout le monde au même pied d'égalité en ce qui concerne les informations relatives à l'évolution du pays et concernant les grands sujets d'intérêt général. L'homme des grands défis interpelle la responsabilité de chaque père de famille, chaque responsable de société, chaque directeur et convie tous à un devoir de vérité sur ce que fait le gouvernement pour soulager les peines des populations. Seule issue possible pour barrer la voie à la l'intoxication et la désinformation. La tournée gouvernementale sur la cherté de la vie se présente, par ailleurs, comme une occasion de rassurer de la volonté politique du gouvernement et sa disponibilité à atténuer, par tous les moyens disponibles et possibles, les effets pervers de cette crise alimentaire mondiale qui a trop duré. Saluant l'initiative ainsi que la veille permanente décrétée à tous les niveaux, le Dg/Sogema rappelle que le quotidien des béninois reste une priorité voire une préoccupation majeure pour le chef de l'État, le président Patrice Talon qui s'y met. Il insiste sur la notion de patriotisme pour bouter dehors l'intoxication à outrance, avant d'appeler les commerçants véreux qui continuent de monter les enchères, à respecter les mesures du gouvernement pour le bien des populations à la base.

RÉFORMES À LA DGI

Zoom sur les factures normalisées

A l'aune des réformes à tous les niveaux des secteurs névralgiques de développement, la Direction Générale des Impôts (DGI). L'administration fiscale s'est mise dans la tendance pour offrir des services de qualité irréprochables aux usagers. L'une des réformes phares et qui vaut son pesant d'or est bien évidemment les factures normalisées.
L'administration de développement est un vœu cher au président Patrice Talon et tout son gouvernement. A ce titre, les cadres à divers niveaux s'attèlent, pour honorer cette noble vision définie au sommet de l'État. C'est bien le cas des compétences diligentées à la tête de l'administration fiscale. Elles qui réfléchissent à la vitesse lumière pour proposer des approches innovantes. La dernière en date est bien évidemment l'avènement des factures normalisées, une réforme qui change la donne en matière de traçabilité financière dans le pays. Une innovation de l'administration fiscale béninoise qu'expérimentent, avec grand succès, les usagers. La Direction Générale des Impôts (DGI) dans la posture de maître d'ouvrage de ladite réforme, tient le pari de cette révolution technologique en matière de structuration et de la traçabilité financière au Bénin. Ceci, en réponse au vœu cher du gouvernement béninois de bâtir une administration numérique.
Conformément à sa feuille de route intitulée Plan d'Orientation Stratégique de l'Administration Fiscale (Posaf), l'institution que dirige Nicolas Yénoussi fait ainsi de la Gestion Axée sur les Résultats (Gar), son cheval de bataille. La nouvelle ligne directive adoptée depuis 2017 et consécutive aux exigences de développement définies dans le Programme d' Actions du Gouvernement (PAG), accouche des résultats probants sur le terrain. Un motif de satisfaction pour toute l'équipe de l'administration fiscale qui entend maintenir le flambeau allumé. C'est bien l'engagement pris par le Directeur Général des Impôts qui enchaîne les performances, au grand bonheur des usagers qui jubilent. La tendance actuelle vise essentiellement des réalisations à la perfection.

Après les mesures fiscales incitatives, suivies d'une vaste campagne de sensibilisation et d'échanges, l'installation des structures de proximité, l'organisation des jeux tombola pour faire prendre conscience aux populations des notions de citoyenneté fiscales, la facilitation à la formalisation des entreprises, le rôle d'écoute et de conseil auprès des Micros, Petites et Moyennes Entreprises, la vulgarisation de la loi des finances pour la gestion 2021, l'édition d'un code d'éthique et de déontologie, etc, la DGI se positionne aujourd'hui comme l'une des structures étatiques qui connaît une plus grande animation, au regard de la densité des actions menées.
Ainsi, l'avènement des factures normalisées entre déjà

dans les pratiques en matière de transactions financières. Tous les acteurs impliqués dans la chaîne de production nationale découvrent une réforme qui améliore les mœurs financières en République du Bénin. Dans une approche de limitation des tracasseries administratives et donc de gestion du temps, le gouvernement du président Patrice Talon ne cesse de prendre des initiatives courageuses.

Originalité et pertinence de la réforme

L'avènement des factures normalisées initiées par la Direction Générale des Impôts (DGI) vise à mieux servir les contribuables béninois et les familiariser avec la réforme d'une gestion optimale et rationnelle des finances publiques. Une initiative qui vise, avant tout, à optimiser les recettes fiscales.
La mise en place des machines Machines électroniques certifiées de facturation (MECeF) est un pas décisif vers la structuration des patrimoines économiques, qu'ils relèvent du public ou du privé et surtout, œuvrer à la maîtrise du flux économique et les transactions financières. Il s'agit en somme, de définir une ligne unique du circuit monétaire et canaliser les éventuelles imperfections, susceptibles de déboucher sur des crimes économiques à répétition. La réforme des factures normalisées se propose globalement d'établir la conformité à la législation commerciale, œuvrer à l'amélioration de la comptabilité de l'entreprise, assoir une meilleure gestion des stocks de marchandises, rechercher l'authenticité et l'intégrité des opérations d'achat et de vente, conquérir la confiance des investisseurs dans les relations d'affaires et enfin promouvoir une saine concurrence.

De l'opérationnalisation

Entrée en vigueur depuis le 1er juillet 2021, la loi fait désormais obligation à tous les contribuables, entreprises comme particuliers, de délivrer des factures normalisées à l'occasion de toutes prestations de services, opérations d'achat ou de vente. L'édition des factures normalisées en ligne, via la plateforme https://e-mecef.impots.bj, est une réforme novatrice qui participe de la sécurisation des ressources de l'Etat. La nécessité de mettre en place les mécanismes nécessaires favorables à une économie résiliente et capable de prospérer face aux facteurs endogènes et exogènes défavorables à l'atteinte de l'objectif de la croissance à deux chiffres, a poussé le gouvernement béninois à engager une politique de mobilisation et de sécurisation des ressources intérieures, dans le seul but de tenir ses engagements de façon durable et raisonnable.
A ce titre, une vaste campagne de modernisation de l'administration fiscale a été engagée et placée sous le leadership éclairé du Dg Nicolas Yénoussi et sous le regard vigilant du ministre d'État chargé de l'Economie et des Finances. Cette campagne de dématérialisation des procédures de paiement dans l'administration publique fiscales, placée sous l'impulsion du ministre, Romuald Wadagni, avec le bras opérationnel de la Direction Générale des Impôts, participe de la restructuration de l'environnement économique national. La nécessité de rendre obligatoire la délivrance de factures sécurisées sonne le glas des pratiques financières douteuses et non orthodoxes. Cet outil indispensable au contribuable béninois en ce qui concerne la sécurisation des transactions financières ouvre de nouvelles perspectives pour la croissance économique tant prônée.
Conscient de l'enjeu, la première autorité de l'Administration fiscale béninoise a décrété un état de veille permanente. La réforme des factures normalisées offre aux entreprises, d' une part, un outil de gestion et de contrôle interne et, d'autre part, une authenticité et une intégrité des opérations de vente ou d' achat. La réforme facilite enfin le rétablissement de la confiance entre l'administration fiscale et les entreprises qui bénéficieront de moins de présence des inspecteurs des impôts dans leurs locaux

puisque les informations recherchées sont directement disponibles dans une base de données à la DGI.
Sur demande adressée au Directeur Général des Impôts, la bonne délivrance des MECeF des factures normalisées est gratifiée par la prise en charge par l'Etat d' un montant forfaitaire regroupant le coût des machines et leurs frais d' installation (utilisateurs ayant acquis les machines). Ce remboursement forfaitaire, accordé sur la base d'un rapport annuel d'utilisation effective des machines électronique de facturation, se fait sous la forme d'un crédit d'impôt sur le revenu, étalé sur trois (03) années d'utilisation effective.
Pour stimuler les entreprises à adopter ce mode de facturation qui comporte des avantages certains pour les deux parties, l'administration fiscale propose mieux et envisage un remboursement rapide sur une année pour soulager leur la trésorerie des entreprises. Le cadre est ainsi créé pour étendre son utilisation à tous les contribuables. Grâce à cette réforme, l'environnement des affaires est plus attractif, avec à la clé, le respect du droit des consommateurs.

Eléments constitutifs d'une facture normalisée

Outre les mentions classiques, une facture normalisée est une facture qui comporte, des éléments de sécurité de la DGI (le Numéro d' Identification de la Machine - (NIM), le code MECeF DGI et le code QRla signature et le code électronique). Elle peut être délivrée soit par une Machine Électronique Certifiée de Facturation (MECeF), soit par le biais d' un espace privé hébergé sur une plateforme web (virtuelle) de la DGI. Les premières machines mises sur le marché ont déjà connu une phase d'expérimentation depuis le 30 mars 2018, avec quelques entreprises assujetties à la TVA. Il y en a deux sortes de machines : les Unités de Facturation (UF) qui sont de petites machines autonomes fonctionnant pour des contribuables qui n' ont pas encore un système de facturation et les Modules de Contrôles de Facturation (MCF) pour des entreprises un peu plus structurées ayant déjà un logiciel ou système de facturation. Version dématérialisée des machines, le l'e-MECeF est une plateforme virtuelle permettant d'émettre des factures normalisées en ligne. Pour avoir un compte e-MECeF, il faut faire une demande de création de compte sur le site e-mecef.impots.bj.
En effet, dans un environnement économique concurrentiel où la fraude a été institutionnalisée, il était nécessaire de distinguer les bons contributeurs des mauvais. Le gouvernement du président Patrice Talon a réussi à trouver la formule idéale pour conscientiser les acteurs de la communauté économique nationale, de manière à rendre tous les contribuables égaux devant l'impôt et dans le but d'élargir l'assiette fiscale. Le DG Nicolas Yénoussi Yènoussi et toute son équipe ne ratent aucune occasion pour faire connaître l'importance de la réforme à tous les béninois.

Vulgarisation et appropriation par les acteurs économiques

La réforme n'est pas restée muette. Tout le personnel administratif de la DGI est mobilisé pour la cause. Sensibilisation et informations, séances échanges, journées portes ouvertes, toutes les initiatives sont les bienvenues pour faire connaître la réforme des factures normalisées aux différents acteurs économiques, notamment les promoteurs d'établissements scolaires, de bars et restaurants, les hôteliers, les acteurs exerçant dans les professions libérales et même ceux intervenant dans les BTP, les particuliers... Les Journées Portes Ouvertes (JPO) organisées à Cotonou, Parakou, Lokossa et Porto-Novo ont eu le mérite de faire prendre conscience aux acteurs de la communauté économique, du bien-fondé de l'initiative. Une campagne réussie au regard de la grande mobilisation observée. Mission accomplie sans doute pour la Direction Générale des Impôts (DGI), à sa tête, le Dg Nicolas Yènoussi.
Décidée en Conseil des ministres, le 27 septembre 2017, la réforme des factures normalisées se positionne comme une alternative crédible à la facturation manuelle et ses

conséquences désastreuses sur l'économie nationale. Tirant sa légitimité des lois des finances, pour les exercices 2018, 2019 et 2020, cette réforme phare de l'administration fiscale a connu une phase pilote lancée le 30 mars 2018, par la Direction Générale des Impôts (DGI) et qui a permis d'expérimenter la réforme sur une centaine d'entreprises assujetties à la TVA.

L'objectif étant de lutter contre la concurrence déloyale entre opérateurs économiques et surtout la lutte contre la fraude sur la TVA (Taxe sur Valeur Ajoutée) qui est collectée mais pas toujours reversée. La généralisation de cette réforme depuis le 1er juillet 2021, à toutes les micros et petites entreprises à travers la note circulaire N°504 MEF/CAB/SGM/DGI/DLC-DPSE en date du 23 avril 2021 et rendant obligatoire la délivrance des factures normalisées à toutes les personnes physiques ou morales relevant du régime de la Taxe Professionnelle synthétique (TPS) a eu pour conséquence, une appropriation générale par les populations à la base.
A partir des machines physiques MECeF, les contribuables concernés peuvent délivrer leurs factures normalisées à leurs clients. Ils peuvent aussi se faire créer un compte e-MECeF via la plateforme emecef.impots.bj) pour émettre des factures normalisées en ligne. La plateforme e-MECeF est compatible avec l'ordinateur, le téléphone Android et la tablette. Cette plateforme, autrefois exclusivement destinée aux consultants indépendants (Professeurs, Ingénieurs...) et aux prestataires individuels (Avocats, Huissiers, Géomètres, Notaires, Architectes) pour ne citer que ces professions libérales, est aujourd' hui ouverte à la disposition de toutes les entreprises qui désirent y avoir un compte. Une garantie suffisante pour les consommateurs qui avaient du mal à savoir si réellement les TVA collectées chez eux sont effectivement reversées. A tout point de vue, il s'agit d'une réforme qui favorise la traçabilité des opérations mais participe de la sécurisation des recettes et empêche la fuite des capitaux.

Des exigences du Code Général des Impôts

Nul n'est censé ignorer la loi. La réforme des factures normalisées n'est pas un gâteau descendu du ciel qu'il dont il faut s'en servir à son bon vouloir. Il s'agit d'un acte administratif et donc susceptible de sanctions en cas de non-respect des dispositions y afférentes. A ce titre, toute personne soumise à l'obligation d'utiliser les machines électroniques certifiées de facturation, qui vend des biens et des services sans délivrer une facture normalisée établie, est passible d'une amende égale à dix (10) fois le montant non facturé. Cette amende ne peut être inférieure à 1.000.000 de FCFA par facture non-délivrée.
En cas de récidive, l'amende est de vingt (20) fois le montant pour lequel la facture normalisée n'a pas été délivrée, avec un minimum de deux millions (2.000.000) de francs de CFA par facture non délivrée. Dans ce cas, l'amende est appliquée cumulativement avec une fermeture administrative de trois (3) mois ; la fermeture administrative devient définitive si l'entreprise récidive une deuxième fois. Les sanctions sont également applicables à toute personne qui fait une transaction imposable et délivre une facture électronique de valeur ou de quantité minorée. Autre chose, les sanctions sont également applicables à toute personne qui cause un dysfonctionnement à la machine électronique certifiée de facturation ou au système de facturation électronique. Rappelons que les sanctions ne font pas obstacle ni au paiement de la TVA éludée, ni aux poursuites pénales contre le contribuable concerné.

Les fournisseurs des machines système de facturation électronique qui ne satisfont pas à l'obligation d'homologation sont passibles d'une amende de cinq millions (5.000.000) de francs CFA. La même sanction est applicable aux entreprises qui ont développé leur propre système de facturation électronique sans avoir satisfait à l'obligation d'homologation. Le Directeur Général des Impôts reste toujours à l'écoute pour apporter des éclaircissements à tout citoyen béninois qui éprouvera des difficultés à se conformer à cette nouvelle réglementation en matière de transaction financière dans le pays. Preuve que si le rythme change, les pas de dance doivent suivre la cadence.

NORA HOTEL

www.norahotelbenin.com

Après l'effort, le réconfort

Nos Services

- Hébergement(Des suites et des chambres toutes climatisées)
- Hôtellerie
- Salle Polyvalente(Pour vos conférences, séminaires, ateliers,réunions etc)
- Restauration
- Service traiteur(Pour tout vos évenement
- Terrase bar
- Location de véhicul

Services 24/24 7J/7

Lot 4126.Porte 67,Rue 1600,
Akpakpa Gbénonkpo, 3ème Arron

(+229) 21316492/97693130/99997980

NORA SERVICE INTERNATIONAL

COMMISIONNAIRE AGRÉÉ EN DOUANES

CONSIGNATION
TRANSIT
TRANSPORT

PRESTATION

- CLEARING FORWARDI
- CONSIGNMENT
- TRANSPORT
- LOGISTICS
- ENTREPOSAGE
- EXPERTISE
- COMMERCE TRANSFRONTAL

+229 97 69 31 30
99 92 22 22
noraservicesinter@gmail.com
Cotonou, Akpakpa Sacré-coeur

ENTREPRENEURIAT PRIVÉ

Ulrich Adjovi : un exemple de réussite de la jeunesse

Il porte fièrement l'héritage génétique de son père en matière d'événementiel. Ulrich Adjovi réalise aujourd'hui ce qu'on peut logiquement qualifier d'une œuvre de destin. Lui qui a bravé les intempéries pour bâtir sa propre réputation. Un parcours digne d'un combattant des temps modernes. Depuis le jeune âge, il suit son intuition, confiant qu'un jour, il sera cité comme une référence, en matière de made self man. Aujourd'hui, le temps lui a donné raison. A la tête du Groupe Empire, un groupe panafricain spécialisé dans les secteurs du divertissement, de l'événementiel, de la Communication, Ulrich Adjovi conquit progressivement le continent, de par son imagination créative. Communicateur avéré, doté d'un grand sens de négoce, il a su mettre sur pied, un véritable empire pour conquérir le monde et le dominer. Son engagement quotidien au service de la cause juvénile n'est plus à démontrer. Désormais ancrée dans l'environnement culturel de l'Afrique Francophone, le Groupe Empire impose sa marque. Il bouleverse la hiérarchie par ses services qualité/prix irréprochables. Conséquence du management gagnant du Président Directeur Général du Groupe Empire Groupe. Un homme qui a la tête sur les épaules et qui ne se pose pas de question, lorsqu'il s'agit de joindre l'utile à l'agréable. Une tête bien faite, dont l'expertise profite à tout un continent. Créé en 2012, le Groupe Empire est champion dans les secteurs du divertissement, de l'événementiel, de la Communication, des Night clubs, des salles de jeux, du Cinéma 12D, de la Restauration, des Nouvelles Technologies, de l'Hôtellerie, du Commerce, de la Représentation et autres. Des prestations multidisciplinaires. Présent dans plusieurs de pays Africains dont le Bénin, le Togo, la Côte d'Ivoire, le Congo, le Nigeria, le Burkina Faso, etc, le Groupe Empire dispose des filiales ayant chacune leur spécialité. Des mets africains, aux mets français en passant par le Fast Food, le Groupe offre à sa clientèle, des repas de qualité dans des espaces parfaitement adaptés. A Empire Bar Restaurant, c'est la diversité culinaire pour donner un plaisir gustatif et un souvenir inoubliable aux clients. A Empire salles de jeux et spectacles, c'est un cadre de rêves, de détente et de relaxation après des journées de durs labeurs. Les jeux de tables, des programmes, spectacle et ci-

néma permettent de passer des moments de détente inoubliables après le travail. Entre amis ou en famille, les clients sont toujours les bienvenus. A Empire Trading, c'est le département commercial, se chargeant de mettre en place des stratégies commerciales pour le succès des produits et services du Groupe Empire sur le marché national et international. Tam-tam communication quant à lui, est l'agence de Communication de référence pour promouvoir les activités et booster l'image des entreprises partenaires. Empire Événementiel, c'est une section spécialisée dans la conception et l'organisation d'événements sur mesure (concerts de symposium, team building. after-work, congrès, lancement de produit). Ces événements peuvent être destinés à des professionnels tels que des entreprises, des communautés ou des associations, ainsi que des particuliers. Empire Événementiel organise et crée des événements adaptés aux souhaits et aux besoins des clients. Il intervient également dans la direction artistique, la scénographie de l'événement, la création de concepts hors normes, la communication interactive originale, la programmation d'artistes de tous formats et la logistique technique. Empire Evénementiel est l'agence événementielle exclusive qui s'occupe de l'organisation de A à Z de la majorité des événements du numéro 1 des réseaux GSM MTN Bénin. Pour exemple, on peut citer l'organisation au Burkina de Beaufort Billard Challenge, la plus grande compétition de Billard dans la sous-région dont la première édition a eu lieu en 2019. Dotée d'une ressource humaine créative et compétente et d'un cadre équipé d'outils informatiques et de communication ultra performants, le Groupe Empire est tout simplement la référence unique en Afrique en matière d'événementiel. Et c'est à l'actif du Président Ulrich Adjovi qui a gagné le pari d'un rêve d'enfant.

CORNETTO
italian ice cream
AZ 6570

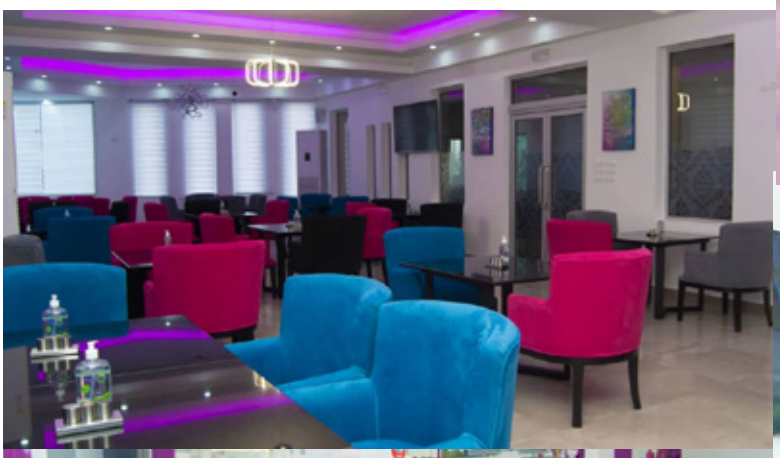

BIENTÔT UNE MINIRAFFINERIE AU BÉNIN

Vers l'autonomie en fourniture de produits pétroliers

(Des hydrocarbures disponibles à des prix défiant toutes concurrences)

Le rêve du gouvernement béninois est grand. En dehors de la floraison des stations de vente de carburants, le Bénin engage un autre chantier d'envergure. Le projet de construction d'une mini-raffinerie ravive les esprits. Conscient du déficit assez criard des hydrocarbures dans le pays et pour répondre à la demande assez forte des populations, l'exécutif béninois ose un investissement colossal. Conformément aux nouvelles orientations politiques définies dans le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG II) pour le quinquennat 2021-2026, le Bénin compte construire une mini-raffinerie pour assurer son autonomie en la matière. L'annonce a été faite par le ministre de l'Eau et des Mines, Samou Seidou Adambi lors de la présentation du Programme d'action du gouvernement 2, le jeudi 07 janvier dernier au palais des congrès à Cotonou. Le plus gros projet du gouvernement dans le secteur des mines pour le compte du PAG 2, reste selon le ministre de l'eau et des mines, la construction d'une mini-raffinerie. Une option judicieuse en cela qu'elle aura le mérite de lutter efficacement contre l'essence frelatée. Les négociations sont très poussées avec les compagnies pétrolières. Un pari qui est en passe d'être gagné. La mise en place de cette infrastructure moderne permettra au Bénin de devenir une plate tournante et pôle d'attraction de la commercialisation des hydrocarbures en Afrique. Convaincu de la richesse du sous-sol béninois, le président Patrice Talon et son gouvernement entendent faire compétir le Bénin dans un secteur où le pays a été longtemps abonné aux absents. Une fois ce projet réalisé, le Bénin sera à nouveau sous les feux de la rampe, comme ce fut le cas lors de la première conférence historique des forces vives de la nation. Le flux d'investissements va accroître, tout comme les performances économiques. Les pays exportateurs du pétrole pourront nouer des partenariats fructueux avec le Bénin et cela rejaillira, à coup sûr, sur le quotidien des populations. Autant de facteurs et de retombées qui justifient le bien fondé du projet. En attendant l'évaluation du coût estimatif de la construction de cette mini-raffinerie et d'autres chiffres afférents, les investisseurs se bousculent aux portillons. Les pourparlers sont en cours et une sélection judicieuse sera faite pour permettre au Bénin de trouver des ressources additionnelles à la fiscalité.

HÔTEL
Les Orchidées

Bienvenue à
l'Hôtel Les Orchidées,

dans un environnement calme et sécurisé

Un cadre idéal pour un séjour paisible et pour vos événements festifs. Situés en plein centre ville de Cotonou, à 5mn de l'aéroport International Cardinal Bernadin Gantin, derrière le palais des congrès de Cotonou sur le Boulevard de la Marina,

Contact: +229 61 41 20 20 / 63 17 27 27 / 95 84 94 21 E-mail :reservation@hotellesorchidees.com

PROJET PIPELINE BÉNIN-NIGER

Des ressources additionnelles à la fiscalité béninoise

Le Bénin se veut être un pays de transit du pétrole dans la sous-région Ouest-africaine. Un rêve nourrit par le chef de l'État, le président Patrice Talon et chaque jour traduit en acte. En témoigne le projet Pipeline Bénin-Niger dont les balises sont déjà posées. Une démarche qui vise à trouver d'autres sources de production de richesse à la fiscalité béninoise qui peine à supporter toutes les charges de la nation.

Dès lors, le gouvernement béninois s'est donné les moyens de sa politique. Démarré fin 2019, ce projet ambitieux et porteur de perspectives heureuses à la nation, commence par germer, tel un trésor sorti des terres. Les premières communications faites autour du projet par le Ministère de l'Eau et des Mines, au lendemain du choix du Bénin comme pays de transit du pétrole nigérien apparaissaient, aux yeux de certains observateurs, comme des effets d'annonce. Pour donner une suite favorable à la volonté de la République du Niger, d'exporter l'excédent de son pétrole brut hors de la Méditerranée, le Bénin se positionne comme un partenaire crédible, au regard des nombreuses garanties qu'il offre, notamment la stabilité politique et la sécuritaire. Des facteurs qui rassurent les investisseurs qui ont porté leur choix sur le Bénin pour bénéficier de cet ouvrage qui servira de canal de transport du pétrole du Nord-est du Niger vers les côtes océaniques du Bénin plus précisément à Sèmè. De quoi convaincre davantage les autorités politiques à poser les premiers jalons. La création des organes de suivi du projet relatif à la construction et à l'exploitation d'un système de transport des hydrocarbures par pipeline a donc vu

le jour. Décidée en conseil des Ministres en sa séance du 30 Octobre 2019 et portée par le Ministre Adambi Samou Seidou, cette décision a été matérialisée au regard des multiples avantages de ce vaste projet qui, à coup sûr, soulageront, à n'en point douter, les peines du peuple pour les retombées économique, sociale et environnementale qu'il est susceptible d'engendrer.

Une première dans les accords bilatéraux

Les relations séculaires et de bon voisinage entre le Bénin et le Niger ont été matérialisées par le lancement officiel, le jeudi 20 mai 2021 dans la commune de Sèmè-Podji, de la construction du Pipeline Export Niger-Bénin (PENB). Vaste projet qui vise à faire écouler le pétrole nigérien par le Bénin. Un investissement osé et courageux. En donnant son accord de principe pour la réalisation d'un projet d'envergure, le gouvernement béninois entend maximiser ses chances en matière de commerce international. Financés à hauteur de 608 milliards de francs CFA, soit 1,3 milliard $ côté Bénin par la West Africa Oil Pipeline Bénin Company (WAPCO-BÉNIN), les travaux de cette gigantesque infrastructure, fruit du partenariat fructueux entre les deux pays, auront le mérite de faire acheminer le pétrole brut du champ pétrolier d'Agadem au Niger jusqu'au site de la station terminale de Sèmè-Podji, la plus importante de toutes les stations du projet. Le délai d'exécution des travaux devront durer 24 mois.

Pour la partie béninoise, le lancement de ce projet sous-régional constitue le point de départ d'une autre phase toute aussi importante qui est celle de la construction du système de transport sur le territoire béninois. Celui-ci formera avec le système de transport nigérien, un système de pipeline intégré du Niger au Bénin. Selon les sources gouvernementales, le choix en faveur de l'axe Niger-Bénin pour rejoindre la côte Atlantique en vue de l'exportation du pétrole nigérien, s'est imposé comme la meilleure des options. Et cela, en raison des relations séculaires, fraternelles et fructueuses entre notre pays le Bénin, la République sœur du Niger et les partenaires historiques chinois. Ces relations se sont renforcées et consolidées au fil du temps et ce projet en est un bel exemple. D'une longueur d'environ 1980 kilomètres dont 675 sur le territoire béninois, le pipeline d'exportation Niger-Bénin qui va traverser cinq départements (l'Ouémé, le Plateau, les Collines, le Borgou et l'Alibori), 17 communes et 141 villages, sera composé d'une station terminale à Sèmè-Podji, de deux stations de pompage à Gogounou et à Tchatchou (Commune de Tchaourou), et d'un terminal d'exportation en haute mer. Il va générer près de 3000 emplois lors de la phase de construction et environ 300 emplois permanents dans le cadre de son exploitation. Par ailleurs, le projet, à terme, va doper la capacité d'exportation pétrolière nigérienne et permettre d'évacuer vers le marché international,

brut aussi bien du Niger et probablement d'autres pays. C'est une opportunité pour le Bénin et le Niger de connaître un développement socio-économique considérable. La réalisation de ce projet insufflera une nouvelle dynamique pour le développement économique et industriel du Bénin en général et le développement des communes traversées en particulier. En attendant que les recherches révèlent la présence du pétrole dans le sous sol béninois, le Bénin veut jouer un rôle de premier plan dans le circuit de transport et de distribution de l'or noir et, dans une certaine mesure, son exploitation avec de grandes compagnies ou firmes. Ce qui est bien possible avec sa position géographique ouvert sur l'océan et faisant de lui, un débouché naturel pour les pays enclavés de l'Hinterland et notamment le Niger.

Source potentielle de création d'emplois

La politique gouvernementale de l'emploi des jeunes passe inévitablement par la construction de grands travaux, susceptibles de générer de grands revenus. C'est bien le cas de la réalisation du projet de Pipeline Bénin-Niger où le gouvernement béninois, à travers le Ministère de l'eau et des Mines, a enclenché une vaste campagne de recrutement de jeunes. Plus de 2000 emplois directs sont rattachés à ce projet pour permettre au Bénin, d'accroître non seulement ses potentialités économiques, mais aussi réduire le chômage ambiant.

Le gouvernement béninois, à sa tête, le président Patrice Talon est bien soucieux de la précarité de l'emploi des jeunes. Dès lors, il ne cesse de définir les initiatives pour inverser la tendance. En témoigne le projet Pipeline Bénin-Niger où plus de 2000 emplois directs sont attendus. La bonne nouvelle est venue du ministre en charge de l'Eau et des Mines, Samou SEIDOU ADAMBI qui, pour joindre l'acte à la parole, a procédé au lancement de la plateforme de recrutement web, donnant ainsi corps à un projet très ambitieux nourrit par le gouvernement béninois. Logiquement on peut commencer par dire que l'heure de la concrétisation des multiples retombées du projet de construction et d'exploitation du pipeline export Niger-Bénin a enfin sonné. Étant donné que la première retombée à impact social est liée à l'offre de plus de 2000 emplois et dont la plateforme web de recrutement a été lancée dans l'après-midi du lundi 15 Mars 2021 par le Ministre en charge de l'Eau et des Mines, Samou SEIDOU ADAMBI. Les emplois

couvriront quatre (04) catégories spécifiques à savoir les emplois cadres, les emplois de soutien, les emplois spécialisés et les agents de sécurité. Cette plateforme web a pour objectif de réduire les interactions et d'accroître la fiabilité du processus afin d'offrir une chance à toute personne remplissant les conditions de se voir recruter sur la base de ses compétences. Une initiative qui vient confirmer la ferme volonté du Gouvernement à promouvoir l'égalité des chances et la digitalisation de l'administration publique. Pour mémoire, le projet de construction du pipeline export Niger-Benin est le plus grand investissement direct étranger depuis les indépendances et qui permettra de faire transiter par le sous-sol béninois, le pétrole nigérien depuis Agadez pour l'exportation à Sèmè-Kpodji. Estimé à près de 600 milliards de francs CFA le coût de réalisation du projet, il est prévu environ 3000 emplois sur les deux ans de durée du projet et enfin 500 emplois permanents au cours de la phase d'exploitation qui durera au moins un demi-siècle. D'autres retombées pas des moindres sont attendues tout comme les taxes douanières sur le transport brut de l'or noir, les infrastructures socio-communautaires dont bénéficieront les communes qui seront traversées par le projet, les redevances d'accostage et de séjour des navires pétroliers, etc... Un projet revenu au Bénin grâce au leadership du Président Patrice Talon et de son Ministre qui l'ont remporté face au Nigeria, Tchad et Cameroun malgré que ces derniers offraient le canal de transport le plus court. Preuve que sous le gouvernement de la rupture, c'est la diplomatie au service d'une noble cause. Et c'est le Bénin qui se révèle positivement.

ci gusta!

LOMÉ

Incredible Success the new Opening of ci gusta! in Togo

ci gusta!

LOMÉ

Incredible Success the new Opening of ci gusta! in Togo

TRADING INTERNATIONAL

Dans le travail nous croyons et nous espérons

www.fjtradinter.com

EAU POTABLE AU BÉNIN

Une couverture territoriale assurée

L'approvisionnement et la fourniture en eau potable sont inscrits au rang des priorités du gouvernement de la Rupture. Que ce soit le PAG I ou II, ces impératifs de développement font l'objet d'attention particulière de la part des pouvoirs publics. Chaque jour, des actes sont posés pour répondre à ces aspirations profondes des populations à la base. La récente initiative est la contractualisation pour la réalisation de huit forages d'exploitation et de deux piézomètres dans le cadre du projet de renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville de Ouidah et ses environs. Ceci, dans le but d'assurer convenablement la desserte en eau potable des sites abritant les infrastructures touristiques qui se mettent en place dans cette ville. Dès lors, il est impérieux de relever la capacité de production qui est de 235 m3/h pour un besoin de 300 m3/h. Les travaux engagés dans ce sens visent donc à renforcer le système actuel d'alimentation en augmentant sa capacité de production, de traitement, de stockage ainsi que l'extension du réseau de distribution. Les travaux consisteront notamment, outre la réalisation de huit nouveaux forages et de deux piézomètres, à fournir et installer des équipements hydrauliques, électriques et électromécaniques des huit forages ; construire et équiper une station de traitement d'eau potable d'au moins 800 m3/h ; construire un nouveau réservoir semi-enterré de 1.000 m3 et un nouveau château d'eau de 1750 m3 ; fournir et poser des conduites et accessoires ; mettre en place un système de télégestion.

Le ministre de l'Eau et des Mines, en qualité de maître d'ouvrage desdits travaux, veille au respect des clauses contractuelles dans la réalisation des travaux par l'entreprise sélectionnée. La démarche du gouvernement béninois étant d'atteindre 100% les Objectifs de Développement Durable (ODD) en son volet accès à l'eau potable pour tous.

Bénin : bon élève des ODD

La problématique de l'accessibilité à l'eau potable sur le territoire national est résolue au Bénin, ceci dans une approche de reddition de compte dans le cadre de la mise en œuvre du Programme National pour l'Accès Universel à Eau Potable en Milieu Rural défini dans le plan stratégique des Objectifs de Développement Durable (ODD). Convaincu de ce que l'accès à l'eau potable reste et demeure un gros défi pour les nations et son caractère hautement social, le gouvernement du président Patrice Talon s'y est mis à l'œuvre. Le bilan aujourd'hui force l'admiration. Il se fait aujourd'hui l'heureux constat que l'accès à l'eau est une réalité évidente. Aucune localité n'est épargnée, tant de gros moyens financiers ont été déployés pour la cause. Conformément aux engagements souscrits et consignés dans le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG), le président Patrice Talon a su apporter ce liquide précieux à tous les Béninois. En effet, depuis 2016, l'une des priorités du

PAG était de promouvoir le sous-secteur eau et donc l'accès à l'eau potable sur tout le territoire national, même dans les hameaux les plus reculés. A l'heure de l'évaluation, le bilan est élogieux. Les populations autrefois défavorisées s'en félicitent et en témoignent. Cela parce que le gouvernement a su adapter les approches tant en politique qu'en pratique, afin d'aborder les causes de l'exclusion et des inégalités. Avec les chantiers entrepris, plus de la moitié des Béninois ont réellement accès à l'eau potable. Plusieurs communes ont vu leurs réseaux renforcés, améliorant ainsi leur desserte des travaux d'extension. Des réseaux se poursuivent dans d'autres pour apporter des réponses idoines au problème de l'eau. Une prouesse jamais réalisée au Bénin en si peu de temps en matière de politiques publiques d'accès à l'eau potable. Les ingénieurs travaillent inlassablement pour que les travaux puissent apporter à tous les Béninois d'avoir accès au précieux liquide vital.

Succès du Programme «Eau pour tous à l'horizon 2021

Le travail qui a été fait par le gouvernement dans le secteur de l'eau depuis avril 2016 augure d'un lendemain meilleur pour les populations en matière d'accès et d'approvisionnement en eau potable. Pour évaluer l'impact positif sur le quotidien des populations, il est important de jeter un coup d'œil dans le passé en ce qui concerne le taux d'accès à l'eau potable avant avril 2016. La concrétisation des réformes courageuses entreprises, avec pour maître d'ouvrage, la Société nationale des eaux du Bénin (Soneb), à sa tête, le jeune technocrate, Camille Dansou et le leadership éclairé du ministre de tutelle, Samou Adambi, traduit l'expression d'un rêve à la réalité. La population béninoise est fière de la qualité et de la quantité du liquide précieux qui donne la vie.

En effet, en 2016 le taux de couverture en eau potable en milieu urbain était en réalité à 55% au lieu de 89% tel que présenté par le régime défunt. Ainsi, après une évaluation rationnelle de l'effort qui restait à fournir dans ce secteur aussi vital qu'indispensable pour la survie de l'homme, le gouvernement a attaqué par la commune de Djougou dont les travaux ont été réceptionnés en 2018. Après Djougou, cap fut mis sur la Cité des Kobourous pour une extension du précieux liquide sur environ 300 km. Une première phase desdits travaux a été réceptionnée pour le grand bonheur de la population de Parakou. Une seconde phase est en cours et couvrira l'entièreté de la ville et ses environs pour 600 km. Dans les collines, plus précisément dans les communes de Glazoué, Dassa-zounmé et Savalou, les populations sont à l'abri des angoisses liées à la pénurie d'eau potable qui caractérise cette partie du pays avec le ballet des bidons jaunes. Il faut préciser qu'en plus des efforts fournis pour servir la population des collines en eau potable, le gouvernement est allé au-delà des attentes de celle-ci en la dotant de deux grands barrages dont le premier, situé à Ayédjoko est en cours de construction. Le second est prévu à Lifo avec une capacité de 12 millions de m3 d'eau pour servir Savalou en cas de problème de pénurie. Au terme des travaux, la population aura 14 millions de m3 en permanence, ce qui permettra au gouvernement de sortir une zone aussi difficile d'accès en eau potable de son calvaire endémique qu'on lui reconnaît en matière d'eau potable. Le Zou n'a pas fait exception à cet engagement messianique du gouvernement qu'est cet ambitieux programme de l'eau potable pour tous à l'horizon 2021. Tout le plateau d'Abomey est impacté à travers les différentes stations de pompage et de traitement ainsi que les châteaux de bâches qui sont alimentés depuis Zogbodomey avec plus de 3700 m3 d'eau à l'heure; ce qui est largement au-dessus des besoins actuels de la population de cette contrée.

Abomey Calavi est également touché par ledit programme. À Zinvié, la station de pompage et de traitement est déjà en activité. Des travaux d'extension sur 30 km sont en cours pour impacter toute la commune. Porto Novo, Sèmè kpodji et Ouidah

seront également desservis à travers le renforcement de la mobilisation de la ressource en eau qui est en cours dans ces différentes localités du pays. Des extensions suivront et le problème de la disponibilité permanente de l'eau potable dans ces zones sera totalement réglé.

À Cotonou, les populations souffrent d'un problème de raccordement pour faute d'investissements adéquats face à la croissance démographique galopante que connaît la capitale économique depuis près de 20 ans. Mais avec le gouvernement actuel, tout est mis en place pour que les populations des zones périphériques comme Akpakpa et Fidjrossè qui peinent à trouver l'eau à plein temps puissent avoir de l'eau potable en permanence. Les études dans ce sens sont pilotées par le cabinet Merlin et la Banque Européenne d'investissements et sont en cours d'achèvement pour une maîtrise rationnelle du besoin réel de Cotonou en eau potable. Rappelons que les travaux ont déjà commencé depuis février 2021. Ainsi, Akpakpa bénéficiera d'un château d'eau, Godomey abritera un autre château d'eau et une bâche pour servir de relais en cas de coupure et de baisse de débit que connaît quotidiennement Cotonou. En plus, pour optimiser l'alimentation de la ville capitale en eau potable, il est prévu un autre vaste chantier à Ouedo, dans la commune d'Abome-Calavi pour une quantité d'au moins 200 000 m3 dépassant largement les 110 000 m3 de besoins journaliers exprimés par les populations de cette ville.

Les zones rurales sont également touchées par le programme Eau pour tous à l'horizon 2021. Une vaste campagne couvrant presque la moitié du pays a été lancée pour mobiliser les ressource en eau. Les travaux sont en cours et d'autres viennent encore d'être lancés et permettront in fine de relier plusieurs villages avec un seul système d'approvisionnement en eau potable mul-villages contrairement au système des AEV qui ont prouvé leur limite. Toutefois, il faut préciser que ces AEV ont été réhabilitées pour optimiser l'extension dans les zones rurales. Une deuxième phase est en cours pour couvrir tout le pays avec la campagne de forage dans plusieurs arrondissements, notamment à Banon dans la commune de Banté.

En termes d'incidence financière, la population peut être fière de son gouvernement. Désormais, celle-ci déboursera la modique somme de 20 000 FCFA sur les 50 000 FCFA dont le reste est échelonné sur 6 mois, pour bénéficier du raccordement au lieu de 120 000 FCFA avec la corruption qui l'entourait auparavant. Et dans les 72 heures qui suivent la demande, le requérant est satisfait par la société en charge du raccordement dans les localités concernées.

En milieu urbain comme en milieu rural, les populations paieront moins cher le m3 d'eau que le tarif pratiqué jusque-là. Et ce n'est pas fini. Le gouvernement compte aller plus loin dans sa politique de rendre l'eau accessible à tous les ménages du Bénin. Pour ce faire, il a lancé un autre programme aussi vaste que pharaonique afin de construire 11 nouveaux barrages sur le fleuve Ouemé pour la mobilisation de 3 milliards de m3 d'eau qui se déversent sur Cotonou en l'inondant chaque année. Ainsi, à la fin des travaux, le Bénin sera doté de 3 barrages hydroélectriques à Dogobis, Vossa et Bétérou. Le reste est prévu pour renforcer les 16 autres en cours de réhabilitation pour permettre de contenir le pâturage et régler de façon durable les problèmes liés à la transhumance dans le secteur de l'élevage des gros ruminants aux conséquences désastreuses que nul n'ignore. Tous ces travaux évoqués ci-dessus sont prévus pour être achevés avant le 31 décembre 2021. Il faut rappeler que tout cet arsenal hydraulique est déployé dans l'intention de répondre à toutes les questions liées à l'eau sur 50 ans.

Face à ce bilan élogieux et inédit, les lauriers à l'endroit du chef de l'État et son gouvernement se font partie fréquents. D'ailleurs, le Rapport semestriel Janvier-Juin 2021 de suivi du patrimoine et de performance du service de l'eau montre, à plus d'un titre, le bond qualitatif fait par le Bénin en matière d'accès et de fourniture de l'eau potable aux populations. Ce rapport permet d'avoir une visibilité sur le niveau d'avancement des différents chantiers ouverts pour un accès équitable à l'eau potable et à coût réduit. Ce qui laisse conclure que Patrice Talon est un grand bâtisseur. Personne ne dira le contraire.

JEUX VIRTUELS
JEUX RAPIDES
Centre de jeux
Loterie Nationale du Bénin
Jouez ici
-18
star
LOTERIE NATIONALE DU BENIN

loto star
PARIS FOOT

DRAGAGE DU SABLE LAGUNAIRE DANS PLUSIEURS VILLES DU SUD BENIN

Le gouvernement met fin au désordre

(Une réorganisation institutionnelle, technique et financière, pour une discipline dans l'activité)

Les réformes engagées par le gouvernement béninois depuis avril 2016 n'épargnent aucun secteur d'activité. C'est bien le cas du dragage du sable lagunaire dans plusieurs villes du sud Benin où le gouvernement béninois vient de mettre de l'ordre désordre. Ce qui s'observe au quotidien a pour nom la pagaille. Un désordre institutionnalisé et qui pénalise les intérêts de la nation et souvent source de grands conflits. En tant que garant de la paix et pour prévenir des troubles à l'ordre public, le gouvernement a dû recourir au monopole de la contrainte organisée pour discipliner ces acteurs économiques et surtout réorganiser la filière. Une démarche judicieuse qui vise à remettre les compteurs à zéro et envisager des perspectives heureuses. Aussi salutaire qu'elle puisse paraître, la décision de marquer une pause dans les opérations de dragage du sable lagunaire participe d'une réorganisation institutionnelle, technique et financière de cette filière porteuse, dans le but d'instaurer une discipline dans l'activité. Les acteurs intervenants dans le secteur ont tout intérêt à comprendre que c'est pour une bonne cause que le gouvernement béninois a décidé d'engager une réforme conséquente pour le bien de tous. La démarche ne vise donc pas à détruire les intérêts de qui que ce soit, mais plutôt de structurer le secteur et le rendre formel. Ceci débouchera, à coup sûr, sur des pratiques saines pour, non seulement identifier les vrais acteurs, mais aussi et surtout, mettre la clientèle en confiance. Dès lors, il faut nécessairement une grande unanimité autour de la décision du gouvernement qui vise tout simplement à rendre le secteur plus attractif.

MIC MOTORS
KIA MOTORS
Mercedes-Benz
FUSO
JEEP
FIAT

SELTOS

ATROKPO À LA MAIRIE DE COTONOU

Entre leadership et expériences

La gouvernance locale prend un nouvel envol sous le gouvernement de la Rupture, avec la réforme sur la décentralisation. Certaines communes, à leur tête, de grands développeurs ont fait des progrès énormes. Parmi les têtes d'affiche des changements qualitatifs et radicaux notés dans certaines administrations locales, figure en bonne place, le maire de Cotonou, Luc Sètondji Atropko. Un bâtisseur pas comme les autres

C'est le maire qui a été le plus actif sur le front de la gouvernance locale au lendemain des dernières élections municipales et communales. Sous sa mandature, la municipalité de Cotonou vit une nouvelle expérience en matière de développement local. Le maire Luc Atropko a encore fait parler de lui. Il multiplie les initiatives de développement pour faire de la ville métropole, l'une des communes les plus attractives du département du Bénin. En faisant preuve d'une diplomatie offensive, Luc Atrokpo réussit à forcer la main aux partenaires étrangers. Ses nombreux voyages et ses participations aux grands colloques sur la décentralisation ont eu de grandes retombées sur le quotidien des populations. Ce qui lui vaut des distinctions de toutes sortes. Luc Atrokpo a longtemps fait ses preuves en tant qu'un grand acteur de développement local. Plusieurs fois, on l'a vu à l'œuvre prouver qu'il est capable de relever les gros défis de la décentralisation.

A chaque fois que l'occasion lui est donnée, il a prouvé qu'il est l'homme des réformes courageuses. N'eurent

(Un charisme qui force l'admiration de tous. Une volonté politique affichée pour des performances au profit de toutes les communautés de Cotonou. Au-delà des engagements, des actions concrètes, dans tous les domaines, pour impacter positivement le quotidien des habitants et des usagers de Cotonou. Une administration municipale apte pour accompagner la dynamique nouvelle. Un fonctionnement exemplaire du conseil municipal. Une visibilité à l'extérieur qui augure des perspectives certaines....)

été ses récents ennuis sanitaires, la ville de Cotonou aurait pu subir une transformation radicale. Mais pour que l'œuvre du destin se réalise, Luc Atrokpo a vaincu le mal. Aujourd'hui, il est plus que requinqué pour servir la nation. Ce qu'il fait d'ailleurs si bien. Ceux qui ont prophétisé l'apocalypse aux premières heures de son mandat après les travaux d'Hercule réalisés à la tête de la commune de Bohicon, se sont rebiffés. Ils regrettent avoir donné leur langue au chat, au regard de la portée historique des réalisations tangibles à son actif dans pratiquement tous les domaines. Le cure d'assainissement donné à la capitale économique du pays change constamment son visage. Partout circule l'air pur et oxygéné. Plus de stationnements anarchiques comme on le constate par le passé. La libre circulation des personnes et des biens est une réalité évidente. Les inondations à Cotonou sont en train d'être conjuguées au passé, avec le lancement, jeudi 21 avril 2022 à la Mairie de Cotonou, du Programme d'Assainissement Pluvial de Cotonou (PAPC). D'un montant global de 401,78 millions d'euros (soit 263,55 milliards de FCFA) dont 89,1 millions d'euros de la Banque Mondiale, 50 millions d'euros de la Banque Européenne d'investissement et 40 millions d'euros de l'Agence Française de Développement, le programme est une réponse structurelle et durable à un phénomène qui est presque devenu une fatalité. Le PAPC, c'est la construction de 46km de collecteurs primaires ; la construction de 90 km de collecteurs secondaires et de caniveaux latéraux de rue ; l'aménagement et le pavage de 49 km de rues. Les Cotonois sont fiers de la nouvelle dynamique à la tête de la municipalité de Cotonou. Santé, éducation, infrastructures communautaires, etc, rien n'est laissé au hasard.

En sa qualité de président de l'Association Nationale des Communes du Bénin (CNCB) ne pense pas uniquement au développement de son territoire administratif. Il est toujours aux côtés des autres communes et municipalités pour les aider à nouer de gros partenariats. La dernière en date est la subvention de plus de 160 millions de Francs CFA de l'AIMF pour appuyer les autorités locales de Porto-Novo dans le cadre de la finalisation de l'adressage de Porto-Novo. "Je remercie le Président de l'ANCB, Luc Sètondji ATROKPO qui a joué un grand rôle de facilitateur dans l'aboutissement heureux de la signature de convention", avait déclaré Charlemagne YANKOTY, maire de Porto-Novo, pour reconnaître le charisme d'un acteur de développement dont les actions forcent l'admiration de tous. Une volonté politique affichée pour des performances au profit de toutes les communautés de Cotonou. Au-delà des engagements, le maire Luc Sètondji ATROKPO mène des actions concrètes, dans tous les domaines, pour impacter positivement le quotidien des habitants et des usagers de Cotonou. Une administration municipale apte à accompagner la dynamique nouvelle, avec pour schéma directeur, le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2). Un fonctionnement exemplaire du conseil municipal. Une visibilité à l'extérieur qui augure des perspectives certaines...). Pari gagné par l'édile de Cotonou qui peut se frotter les mains pour avoir relevé le défi avant l'heure.

le Fouquet

le Fouquet

Abomey-Calavi

CARREFOUR ARCONVILLE

HOPITAL DE ZONE

LE PRIVILEGE

CARREFOUR SUPER MARCHE DUPONT

pavé ICC

AKASSATO

@lefouquet

+229 94942170

91391414

MANAGEMENT MODERNE, HUMILITÉ ET EFFICACITÉ AUX COMMANDES DE LA MAIRIE D'ABOMEY-CALAVI

Angelo Ahouandjinou, en véritable merle blanc...

REVIGORÉ PAR LE NOUVEAU STATUT D'ABOMEY-CALAVI, QUI PORTE AUJOURD'HUI LE TITRE DE COMMUNE À STATUT PARTICULIER, LE MAIRE ANGELO AHOUANDJINOU SE MONTRE TRÈS DÉCISIF SUR LE FRONT DU DÉVELOPPEMENT LOCAL. ACCROCHÉ À SES ENGAGEMENTS DE DÉPART AU LENDEMAIN DE SA PRISE DE FONCTION, IL REÇOIT LE SOUTIEN CONSTANT ET À L'ACCOMPAGNEMENT SOUTENU DE TOUT LE CONSEIL COMMUNAL, ENGAGÉ DANS LA MÊME DYNAMIQUE.

En dehors des trois villes à statut particulier, à savoir Cotonou, Porto-Novo et Parakou, Abomey-Calavi vient de faire son entrée sur cette liste lilliputienne en tant que quatrième commune la plus attractive en matière de superficie, de population et même d'infrastructures. La commune la plus peuplée du Bénin dirigée par le maire Angelo Ahouandjinou a véritablement changé de visage depuis l'installation du nouveau conseil municipal. A la manette, le jeune cadre, intellectuel chevronné et grand rassembleur. Homme de grande réputation et de rigueur, le nouveau maire d'Abomey-Calavi est personnage affable et toujours guidé par l'excellence. Cadre intègre et pondéré dans ses interventions publiques, il recherche la perfection en toute chose. Le natif de Porto-Novo, capitale du Bénin est, par nature, un curieux. Sociologue anthropologue, expert en management des politiques publiques, spécialiste en planification participative et suivi évaluation, Evariste Angelo Ahouandjinou ne se donne pas de temps de repos. Il actionne la machine de développement, sans se soucier de la destination. Cet homme qui, à première vue, ne laisse pas l'impression de paraitre pour un véritable animal politique est quand même l'un des acteurs clés de la victoire du candidat Patrice Talon à la présidentielle de 2016, pour avoir été superviseur général ayant coordonné sa campagne dans cette commune dont il est actuellement élu maire de la 4ème mandature de l'ère de la décentralisation. Fondateur du scoutisme catholique universitaire et secrétaire à la sécurité et aux manifestations de l'union nationale des étudiants de Bénin (Uneb), l'ancien Directeur des études du complexe scolaire Ferdinand Oyono a également trainé ses compétences à la tête de l'administration et du patrimoine de l'office de gestion des stades du Bénin, avant d'être promu Directeur départemental des sports de l'Atlantique jusqu'à son élection au scrutin du 17 mai où il sera désigné comme le candidat légitime du parti UP pour succéder à Georges Bada à la tête de la commune d'Abomey-Calavi. Un parcours assez dense qui fait de lui, l'oiseau rare, le cadre indiqué, disons l'homme providentiel pour ouvrir des perspectives heureuses à la commune. L'actuel maire de la cité des Djakavis,

de par ses expériences et capacités managériales, maîtrise bien cette ville mitoyenne à la grande métropole Cotonou.

Une gestion axée sur les résultats

Avec l'aide de tout le conseil communal, il œuvre au rayonnement de la commune. Avec son avènement, la mafia foncière qui était une pratique institutionnalisée a pris du recul. Les exécutifs communaux qui se sont succédé ont toujours été impliqués dans des malversations et manœuvres dolosives visant à brader et morceler les terres. Des pratiques de mauvaise gestion et de corruption qui ont pris en otage les options de développement. L'administration étant une continuité, l'avènement du maire Angelo Ahouandjinou a sonné le glas de la mafia foncière dans la commune la plus peuplée du Bénin. Aujourd'hui, les attentes de la population sont largement comblées. Ses réalisations forcent l'admiration et tout le monde s'accorde à reconnaître que les lignes bougent véritablement. Les états généraux convoqués pour réfléchir sur les nouvelles orientations possibles dans le but de propulser le développement durable de la commune à l'horizon 2035 ouvrent des perspectives heureuses à la commune. C'est pratiquement ce qui manquait pour impulser un réel développement local. Cette vision de développement à long terme se positionne comme une boussole pour bien orienter les options de développement définies au profit des populations. Des assises qui ont permis d'asseoir une nouvelle forme de gouvernance qui vise la perfection à tous les niveaux.

Un grand changement de cap

Sa détermination est la même. Donner véritablement à la commune d'Abomey-Calavi, son statut de quatrième ville à statut

particulier. Ce combat, le maire Angelo Ahouandjinou le mène au quotidien au lendemain de la décision consacrant le statut particulier à la commune la plus peuplée du Bénin. Le lancement de l'atelier de validation du Plan de Travail Annuel (PTA) 2022 de la commune qui s'est déroulé, le mercredi 16 février 2022 à la salle de conférence de mairie, est une preuve évidente de l'engagement de l'édile d'Abomey-Calavi, à transformer la cité dortoir et l'inscrire au rang des municipalités les plus attrayantes. La dynamique de développement portée par l'équipe dirigeante séduit et accouche des résultats probants. Le choix d'une gouvernance participative à tous les niveaux apparaît comme la clé de voûte que se sert diligemment l'édile de la commune d'Abomey-Calavi pour ouvrir des perspectives heureuses à la cité dortoir. Tous les arrondissements de la commune la plus peuplée du Bénin sont impactées par les réalisations tangibles de ce développeur hors pair qui fait montre d'une diplomatie offensive sur le terrain. Une saine ambiance entre élus communaux, une administration efficace, des actions idoines de développement dans tous les arrondissements et dans tous les domaines, au profit de toutes les populations et une parfaite maîtrise des affaires domaniales, la sécurité et l'assainissement, le retour du vivre ensemble...La gestion participative instaurée par le conseil communal traduit la volonté des autorités de ne pas travailler en vase clos, mais d'obtenir une large consultation populaire et les profondes aspirations des populations surtout celles des couches sociales défavorisées.

Maintenir la dynamique

Aujourd'hui, à la quatrième mandature de la décentralisation, la commune d'Abomey-Calavi peut se targuer d'avoir un véritable gouvernail pour un développement soutenu à l'horizon 2035. Il n'en fallait pas plus pour reconnaître la valeur et le mérite de la nouvelle équipe dirigeante d'Abomey-Calavi où les résultats de toutes ses actions sont palpables et visibles. En somme, la population d'Abomey-Calavi est rassurée d'avoir enfin l'homme qu'il faut à la place qu'il faut. Celui-là même qui est venu délivrer la commune des démons qui la hantaient. Une offensive diplomatique qui porte ses fruits avec des partenariats fructueux. De la fin des stationnements anarchiques, à la gestion de la Covid-19, en passant par le Projet «Citoyenneté engagée», à la régularité des sessions suivies de l'adoption des rapports, les actions sociales d'envergure, la présidence de la communauté des communes de la vallée du Sitatunga, la fin du règne de la mafia foncière, etc, Abomey-Calavi se découvre au monde entier. Ce qui fait la fierté et la satisfaction de l'autorité préfectorale qui reste admirative des prouesses étonnantes du maire Angelo Ahouandjinou

SUN BEACH HOTEL

Réconciliation nationale

Les signes annonciateurs d'un Bénin plus uni et solidaire

(Les rencontres Yayi-Talon, Talon-Soglo et Zinsou-Talon. L'implication du clergé catholique. La pertinence de la participation du médiateur qui semble suppléer à la société civile, l'éveil et l'effervescence au sein de tous les partis politiques, vers un taux de participation relativement élevé ? La soif des électeurs de satisfaction d'un besoin civique, le vote. Quid du rôle déterminant des medias ? Les réseaux sociaux et le code électoral. Quelles places dans le respect des dispositions légales en vigueur et pour la pleine jouissance des droits des électeurs ? Quelles propositions concrètes et alternatives pour un parlement productif ? Qualités et profils du député véritable ?)

Le processus de réconciliation nationale entamé par le président Patrice Talon suit son cours. Pour le retour du vivre-ensemble, un idéal auquel est acquis le peuple béninois, le chef de l'État multiplie les initiatives porteuses. Une main tendue qui ne manque pas de rencontrer de sectateurs. Dans ce processus irréversible d'une nation unie et solidaire, les signes évidents d'une option de dégel sur le front sociopolitique sont perceptibles à l'horizon. Il est à noter une forte adhésion du peuple souverain à l'œuvre de pacification des relations ceci, avec l'onction de fortes personnalités politiques et civiles. Une dynamique qui prouve, à suffisance, que le Bénin reste et demeure un pays de havre de paix, une démocratie du peuple. Depuis l'historique conférence des forces vives de la nation de février 1990, chaque régime politique au pouvoir s'inscrit dans la vision de travailler au renforcement des liens de solidarité, de fraternité et surtout de l'acceptation politique dans la différence.

L'élément détonateur du dégel sociopolitique

Le gouvernement en place depuis avril 2016 n'a pas voulu marquer la rupture à ce niveau. La formule adoptée par le président Patrice Talon est tout à fait exceptionnelle. C'est sans grand bruit et dans une totale discrétion, que le chef de l'État convainc et rallie tous les Béninois à l'œuvre de reconstruction de la nation. Comme il l'a si bien dit aux heures chaudes de la tension sociopolitique intervenue au lendemain des élections législatives de 2019, les assises nationales ne sont pas forcément une garantie pour asseoir la paix et le vivre-ensemble au Bénin. Convaincu de cela, l'homme s'y est mis, le cœur à l'ouvrage, en faisant fi des critiques malveillantes et parfois acerbes contre sa personne. Mais c'était sans compter qu'il sait véritablement là où il va. Aujourd'hui, les faits lui donnent raison. La totale accalmie qui règne sur l'échiquier politique national, conséquence de la politique d'ouverture du président Patrice Talon, conforte le compétiteur né, dans sa démarche de renoncer à l'exhibitionnisme politique. La nouvelle formule politique fait bonne recette, vu que l'approche proposée a eu le mérite de donner la chance à une plus grande majorité de la population, de donner leur avis sur le processus de réconciliation nationale.

Une main tendue saisie par une grande majorité de la classe politique

La main tendue du président Patrice Talon et son souci profond de privilégier le dialogue ont largement pesé dans la balance, en ce qui concerne la décrispation sociopolitique nationale. En lieu et place donc des joutes oratoires, tribunes par excellence des invectives et autres récriminations stériles, le président de la République a opté pour le dialogue porte-à-porte. Des échanges en privé, sans pression, pour laisser le libre arbitre aux partenaires politiques en face, de vider leur bile et d'accepter la confrontation des idées, sur ce qui est nécessaire et opportun pour la bonne marche de la cité. Ainsi donc, tous les acteurs, qu'elles que soient leurs sensibilités politiques ou non, ont compris l'enjeu. Ils ont raffermi leur position face à l'urgence de faire la paix et de se donner la main. Les institutions de la République s'impliquent à fond dans le débat pour apporter leurs expertises à l'aboutissement de ce chantier sans fin. Autour des

trésors royaux restitués au Bénin par la France, conséquence de la diplomatie offensive engagée par le président Patrice Talon, des rapprochements politiques naissent et se consolident. Le langage politique est modéré. Il ne repose plus sur des inimitiés ou adversités politiques, mais plutôt sur une forme de partenariat politique privilégiant l'intérêt supérieur de la nation. Une réelle culture de la morale et de l'éthique. Un penchant aux valeurs démocratiques, pour ce qu'elles ont de fécond. Il y a quelques années, on était loin d'imaginer une rencontre Yayi-Talon, Soglo-Talon ou encore Zinsou-Talon. Et pourtant, tout ça est arrivé. On a choisi de faire table rase du passé. La paix des braves, il n'y a qu'au Bénin que la chose soit possible. Comment passer sous silence, le rapprochement du président Patrice Talon avec les opposants modérés, tels que Me Adrien Houngbédji du PRD, Irénée Agossa du parti RLC, Jacques Ayadji de Moele-Bénin, l'Udbn de l'honorable Claudine Prudencio, Paul Hounkpè de FCBE, Soulemane Toléba de FCDB, etc. Quant à l'opposition radicale, leur silence explique l'alignement derrière l'offre politique et démocratique en cours dans le pays.

L'implication du clergé catholique

Le Clergé catholique renoue avec la tradition à l'occasion de sa dernière sortie médiatique. Rencontre au cours de laquelle ces personnalités morale et religieuse se sont prononcées sur certains sujets de l'actualité. Comme à leur habitude, ils n'ont jamais gardé leur langue dans la poche. De la banalisation du sexe sur les réseaux sociaux à la cherté de la vie, en passant par les législatives et les attaques djihadistes,... tout est passé à la loupe des dignitaires de l'église catholique au Bénin. Moments de réflexion et surtout d'interpellation pour des solutions urgentes face à ces problèmes et défis à relever. Des fléaux rebelles qui impliquent des approches concertées. Loin de la rhétorique facile, ces illuminés de l'église catholique romaine n'ont pas fait que défiler le chapelet des maux qui minent la société d'aujourd'hui. Ils ont usé de leur sagesse et de leur intelligence ceci, dans une démarche citoyenne, pour proposer des approches innovantes dans la perspective de solutions radicales

pour inverser la tendance. De justes propositions qui partent du principe de la réorganisation de la société et la promotion des valeurs saines, tout ceci dans une disposition d'esprit basée sur la crainte de Dieu. Occasion de situer les responsabilités. Toutes les couches socioprofessionnelles se retrouvent dans cette peinture faite par le clergé catholique sur la société d'aujourd'hui et la nécessité de définir une riposte appropriée pour éviter le chaos.

La pertinence de la participation du médiateur

Avec la démission de la société civile qui semble prendre ses distances vis-à-vis de l'actualité politique nationale, le médiateur de la République semble prendre le relai. Jamais par le passé, l'institution ne s'est impliquée dans le débat public avec autant d'engouement. Le président Pascal Essou multiplie les rencontres et les descentes sur le terrain. Partis politiques, institutions de la République, acteurs de la communauté économique, etc, Pascal Essou est pratiquement sur tous les fronts. Une écoute permanente qui ralentit la fréquence des conflits, aussi bien entre les acteurs politiques que dans les rangs des populations. L'Organe présidentiel de médiation (OPM) s'offre une visibilité à nulle autre pareille. Présent sur tous les fronts, le président Pascal Essou fait preuve d'une grande diplomatie pour concilier les parties en conflit. Grâce à son dynamisme et son discours empreint de sagesse, les populations parviennent à fumer le calumet de la paix et à laisser de côté leur différence. Dans cette campagne de renforcement du climat de paix à la veille des élections législatives, d'aucuns auraient souhaité que le Médiateur de la République puisse rencontrer Soglo et Yayi. Une doléance qui sera sûrement prise en compte par Pascal Essou, un apôtre de la paix.

Mobilisation politique et possibilité d'un taux de participation élevé

Le peuple exprime sa soif de la démocratie participative. Le retour à la légitimité démocratique est un rêve nourrit par le peuple béninois qui entend reprendre avec les bonnes habitudes électorales. Le mauvais souvenir laissé par les précédentes élections continue de laisser un goût d'inachevé au sein de l'opinion publique, quant à la gestion du processus électoral. Pour ne plus revivre ces instants douloureux d'exclusion politique, de privation des droits légitimes de vote, le peuple béninois s'impatiente de renouer avec la vielle tradition qui consiste à ouvrir le jeu électoral et donc permettre une plus grande animation du processus démocratique en cours dans le pays depuis 1990. Ce qui passe d'ailleurs par une bonne organisation des élections législatives du 8 janvier prochain. Là-dessus, on note un engouement et intérêt manifeste des populations à ces joutes électorales très attendues. Le premier indice est bien évidemment l'adhésion massive constatée autour des opérations d'enrôlement au Ravip dans le cadre de la réalisation de la Liste Électorale Informatisée (LEI). Une mobilisation record, œuvre des moyens déployés par le gouvernement béninois ainsi que les nombreux messages de sensibilisation venus, aussi bien des responsables politiques au pouvoir, que des particuliers. Chacun prend conscience et est convaincu qu'il s'agit d'une

cause nationale et non un débat de personne. Dès lors, l'esprit patriotique prend là-dessus sur toute autre considération visant à mettre en péril la culture démocratique dans le pays. Au regard du constat fait sur le terrain, il est plus que clair et certain que, les béninois sont décidés à étancher leur soif de la démocratie. Et cela passe nécessairement par l'amélioration du taux de participation aux élections qui a véritablement chuté lors des trois élections précédentes. Une opération rattrapage qui implique la responsabilité de tout le monde. A commencer par les structures en charge de la gestion du processus électoral qui sont à pied d'œuvre pour une réussite imparable des prochaines consultations électorales ceci, dans une dynamique inclusive. Autre chose, les états-majors des partis politiques sont en ébullition, les populations se bousculent aux postes d'enrôlement au RAVIP. Le Bénin s'achemine vers un scrutin législatif inclusif, transparent et équitable. Au regard des dissensions auxquelles les trois dernières élections ont donné lieu, au sein de la communauté nationale, doit-on avoir encore des raisons de craindre le pire ? Interrogation légitime, même si à l'horizon, l'impasse électorale semble être levée.

Quid du rôle déterminant des medias

La presse béninoise s'invite dans le combat avec un nouveau regard sur le traitement de l'information. Les délits de presse ont connu une tendance baissière. Le quatrième pouvoir fait désormais preuve d'un esprit de discernement. La manipulation de l'information à des fins inavouées n'est plus d'actualité. L'espace médiatique est aujourd'hui clairsemé. Il n'est plus touffu par la fréquence des journaux saisonniers et animés par des écrivaillons qui n'ont aucune notion de la déontologie professionnelle. Avec les nouvelles dispositions qui imposent des exigences, du point de vue formalités et exercice pratique, le paysage médiatique est assaini et devient l'expression vivifiante d'une démocratie pluraliste.

Les réseaux sociaux et le code numérique

L'avènement des réseaux sociaux a profondément œuvré à l'enracinement de la démocratie et le renforcement de la libre expression. Ces tribunes uniques qui servent de canaux d'échanges et de communication ont forgé de nouveaux leaders d'opinions. Ceux-ci participent à l'animation du débat public. Mais compte tenu des déviances notées et pour protéger la vie privée des citoyens, le législateur béninois a réfléchi sur une loi qui régit la communication digitale au Bénin. Il s'agit du code du numérique qui se positionne comme une épée de Damoclès pour barrer la voie aux déviances de toutes sortes. Ce qui participe au maintien de la paix et la cohésion sociale.

Quelles places dans le respect des dispositions légales en vigueur et pour la pleine jouissance des droits des électeurs ?

La démocratie béninoise a pris un petit coup d'arrêt après la transition parlementaire de 2019 qui a vu une assemblée monocolore qui n'a pas été véritablement le fruit de l'expression populaire. C'est pour fermer cette page assez sombre du Parlement béninois que des observateurs avertis de l'actualité nationale proposent une nouvelle formule. Ils exigent une démocratie à l'image de son peuple et de ses aspirations légitimes. Ce qui induit forcément une révision du code électoral, pour garantir un scrutin législatif 2023 crédible, équitable et transparent. Car, la démocratie n'a jamais été la loi du plus fort, mais plutôt l'expression de la contradiction qui prend d'abord corps au sein de l'opinion publique.

A ce titre, ce qui conviendrait pour asseoir la légitimité démocratique est d'instaurer la libre opinion et favoriser le libre choix. Ce qui n'a pas été le cas aux dernières élections législatives ou le code électoral a installé un parlement monocolore et contre-productif après avoir façonné des députés godillots et bénis oui oui. Une option qui se révèle suicidaire, au regard du mécontentement général observé. C'est clair que le désenchantement est total, vu les faibles taux de participation aux élections. Ce qui traduit un rejet total de l'offre démocratique par le peuple électeur, épris de justice et d'équité. Aller aux prochaines élections législatives avec le code électoral en l'état pourrait être source de nouveaux conflits. Il y a lieu de prendre des dispositions idoines pour éviter aux populations, ces moments sombres du passé politique de la nation. Ce qui passe nécessairement par l'abrogation des lois scélérates votées par la huitième législature finissante. A toutes fins utiles, il faut ouvrir le jeu électoral pour faciliter l'expression démocratique. Le peuple a soif de cela et milite pour la promotion des bonnes habitudes électorales et devant déboucher sur le choix de députés de qualité, d'expériences politiques nourries et/ou de profils académiques exemplaires et utiles à l'Assemblée nationale qui se doit de redorer son blason et renouer avec ses lettres de noblesse.

EXCLUSIVITÉ : TRANSFERT DE CARTE À CARTE
Transférez des fonds de n'importe quelle carte VISA BESTCASH/UBA dans le monde vers les cartes VISA BESTCASH/UBA

BESTCASH MITON

Limite de rechargement : 200 000 FCFA
Plafond de retrait journalier : 100 000 FCFA
Plafond d'achat et de retrait mensuel : 200 000 FCFA
Prix d'acquisition : 1 500 FCFA
Couverture réseau visa : Bénin & International

BESTCASH EWLIZO

Limite de rechargement : 1 000 000 FCFA
Plafond de retrait journalier : 600 000 FCFA
Plafond d'achat et de retrait mensuel : 5 000 000 FCFA
Prix d'acquisition : 3 000 FCFA
Couverture réseau visa: Bénin & International

BESTCASH AGBONNON

Limite de rechargement : 2 000 000 FCFA
Plafond de retrait journalier : 900 000 FCFA
Plafond d'achat et de retrait mensuel : 10 000 000 FCFA
Prix d'acquisition : 5 000 FCFA
Couverture réseau visa : Bénin & International

UBA
United Bank for Africa

BESTCASH®
Les cartes VISA prépayées

*Les cartes **BESTCASH** sont des cartes Visa prépayées rechargeables par dépôts d'espèces ou par virement dans les agences BESTCASH-UBA / Monnaie électronique.*
SANS COMPTE BANCAIRE - SANS ENGAGEMENT - SANS FRAIS CACHÉS
Utilisables sur 1,6 millions de GAB et 24 millions de TPE dans le monde: GAB & TPE 24h/7

(+229) 60 60 88 20 / 61 31 91 61 — www.bestcash.me — info@bestcash.me

BESTCASH, c'est simple, rapide, moins cher et disponible en moins de **5 min** !
Avec plus de 1000 points de vente, **BESTCASH** se rapproche de vous !

Contactez-nous, nous vous orienterons vers le point de vente le plus proche.

BEL AZUR
BENIN

Tsunami de départs au sein des FCBE à Parakou

Quand le Réseau Ousmane Traoré pourvoit l'UP de nouveaux militants

Le parti Forces cauris pour un Bénin émergent (FCBE) se vide de ses militants. Le Réseau Ousmane Traoré (ROT) vient d'achever l'œuvre de dépeuplement des cauris à Parakou au profit du parti Baobab. L'Union progressiste s'offre de nouvelles adhésions massives, pas des moindres. Conséquence du ménagement et le leadership politique gagnant de Ousmane Traoré dont le réseau, tel un tsunami, a tout ravagé et vidé le parti FCBE de sa substance. Cette conquête de l'espace politique vital, disons cette course à l'électorat sécurisé est l'événement qui retient les attentions dans la cité des Kobourou. Ce qui était perçu comme un fait inédit se révèle une réalité qui fait réfléchir plus d'un. Ousmane Traoré et ses compagnons mènent le jeu politique à leur profit à Parakou, grand bastion électoral. Ils ne laissent aucune place ou la main ne passe et repasse. Grâce à la veille permanente décrétée par le réseau ROT, Parakou n'est plus la chasse-gardée de l'opposition béninoise. Celle-ci est poussée dans son dernier retranchement. Ousmane Traoré est devenu l'épouvantail politique qui, non seulement fait peur, mais forcément craint sur le terrain. Comme un fleuve en furie qui ravage tout, ce jeune acteur politique dynamique, politiquement engagé et dévoué à la cause de l'UP ne se donne pas de repos. En témoignent les démissions en cascade au sein du parti Forces Cauris pour un Bénin émergent (FCBE). Les plus récentes proviennent de Bakpérou, une localité située à l'entrée sud de la ville de Parakou. C'est à travers une déclaration publique prononcée dans la soirée du mercredi 18 mai 2022, que Yorou Seidou, porte-parole des démissionnaires, a annoncé le divorce avec FCBE et déclaré leur appartenance à l'UP. Comme un combat sans fin, le Réseau Ousmane Traoré (ROT) frappe dangereusement dans la fourmilière des Cauris, complètement asséchée. FCBE devient un géant au pied d'Achille. Ces démissions massives du

parti FCBE vers l'UP font de Paul Hounkpè un général sans troupe à Parakou. Les raisons évoquées par Yarou Seidou et les 14 autres membres à quitter le navire cauris au profit de l'UP tiennent lieu de la représentativité nationale de l'UP et la bonne organisation au sein du parti. Ce qui n'est pas le cas au niveau du parti FCBE qui a complètement perdu de son audience et voué aux gémonies. Occasion pour les membres démissionnaires bien accueillis dans leur nouvelle famille politique, de remercier les jeunes leaders de l'UP pour tous leurs efforts et les rassurent d'une victoire écrasante lors des joutes électorales prochaines. Le représentant du président d'honneur, Ousmane Traoré, s'est réjoui de ces nouvelles adhésions composées pour la plupart de jeunes, et estime qu'elles ne se sont pas trompées étant donné que l'UP est le parti de la jeunesse et donc de toutes les générations. La présidente du Réseau Ousmane Traoré, Mme Amadou Rachidatou a également exprimé sa grande satisfaction. Convaincue qu'en politique, c'est l'addition qui compte, elle se dit fière de voir la jeunesse prendre enfin conscience que le moment est venu de s'engager pour prendre le pouvoir. Elle était accompagnée de plusieurs personnalités, tous anciens conseillers des FCBE. Au-delà des FCBE, Ousmane Traoré est ses ramifications tendent à inverser l'ordre établi à Parakou. Après avoir dynamité les FCBE, ils convoitent de charmer des militants du parti BR. Une question de jours, au regard des informations qui proviennent des coulisses.

AULNES

RESIDENCE HOTEL

08 BP 1172 Cotonou-Cococodji - Tél.: (00229) 97 85 85 96 / 21 15 38 77
Situé derrière le Marché Cococodji (Rép. du Bénin)

Aulnes Résidence Hôtel – Bienvenue, vous êtes chez vous! Idéalement situé entre Cotonou et la ville historique de Ouidah, Aulnes Résidence Hôtel vous offre ses services et chambres climatisées au coeur de Cococodji.

Les chambres de l'hôtel sont toutes personnalisées et décorées dans le style Art Nouveau. L'hôtel offre des chambres pour tous les budgets: Nos Standard Space et Standard Pro avec un decor style moderne qui combine les plus hauts standards de confort avec des équipements modernes afin de rendre votre séjour le plus plaisant. Tandis que nos Mini Suite, avec leur exclusivité et leur équipements extraordinaires vous procureront une ambiance de plaisir et de confort, avec des lits triples. Si vous vous sentez royal, pourquoi ne pas profiter de nos Suites Affaires – Laissez-vous surprendre par le raffinement des matières et la sublite des details, avec un lit Kingsize et un coin salon pour acqeuillir vos invites.

Situé dans un sympathique coin de la ville, l'hôtel possède un emplacement privilégié pour toutes vos réunions, manifestations et célébrations, avec une salle de fêtes pouvant accueillir plus de 100 invités et aussi un bar panoramique en plein airs qui vous permettra d'admirer la ville et le paysage autour de vous. Nous mettons a votre disposition, un bar VIP pour votre détente quotidienne, animé par l'un des meilleurs DJ de Cotonou, ou un restaurant inter-continental où vous pouvez savourer les meilleurs plats de la région ou euro-americains.

Enfin, et pour votre comfort et besoin électronique, profitez de notre wifi gratuit pour rester en contact avec vos aimés.

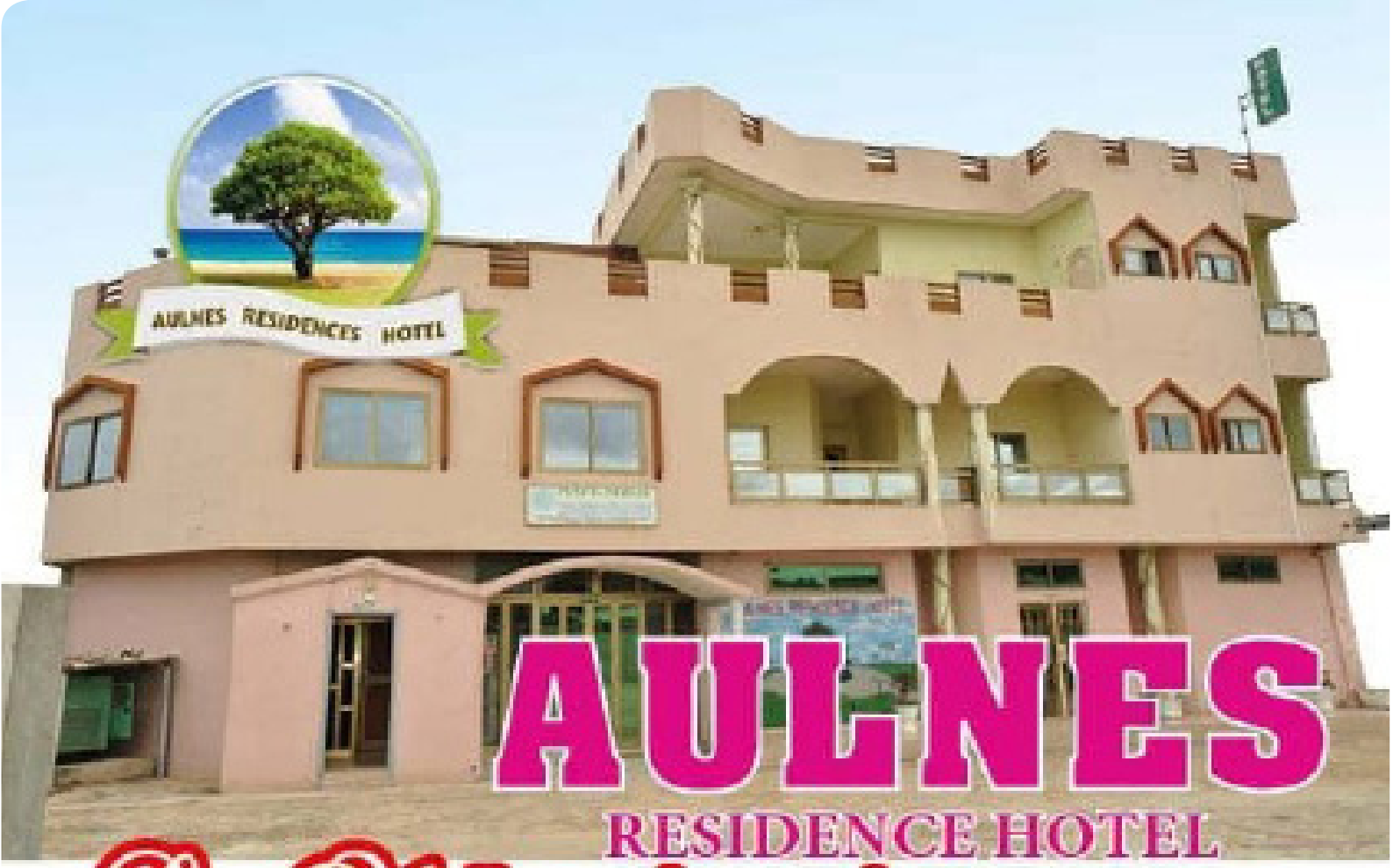

AULNES

RESIDENCE HOTEL

Le Meilleur des endroits pour vos

Séjours **Détentes** **Rencontres** **Réunions** **Fêtes**

- CHAMBRES
  CLIMATISÉES - VENTILÉES
- BAR
- RESTAURANT
- SALLE DE REUNION
- SALON VIP
- SALLE DES FETES
- AGENCE DE VOYAGE
- DIVERSES PRESTATIONS

08 BP 1172 Cococodji
Tél. : (229) 97 85 85 96 / 21 15 38 77
RCCM : RB/ABC/15A - N°IFU : 1200900754002
E-mail : aulneshotel@yahoo.fr
page facebook aulnes résidence hôtel
Site web : www.aulnesresidencehotel.com
Situé derrière le marché de Cococodji - Rép. du Bénin

Réalisation de la LEI par l'Anip

Le professionnalisme au service d'un fichier électoral fiable

(La rencontre avec les partis politiques, l'engouement des populations pour les opérations d'enrôlement au Ravip, la rencontre avec la Dge, les conférences de presse...)

La réalisation d'un fichier électoral fiable, durable et qui prend en compte toutes les couches de la société est un rêve nourri et traduit en acte par le gouvernement béninois, soucieux d'en finir avec l'ère des citoyens sans papiers et les contestations tous azimuts des résultats issus des urnes. Pour ce faire, l'Agence nationale d'identification des personnes (Anip) a été créé pour d'abord réaliser le recensement de tous les citoyens sur toute l'étendue du territoire national et ensuite mettre à la disposition des structures en charge de l'organisation des élections au Bénin, des données fiables dans le cadre de la réalisation de la Liste Électorale Informatisée (LEI). Conformément à ses attributions et au calendrier établi, l'Anip se retrouve sur tous les fronts. La structure que préside le Dr Cyrille Gougbédji densifie les actions pour parfaire sa mission.

Structure rattachée à la présidence de la République, l'Agence Nationale d'Identification des Personnes (ANIP) est créée par la loi n°2017-08 du 19 juin 2017 portant identification des personnes physiques en République du Bénin. Cette loi définit et détermine les procédés d'identification nominative, personnelle, numérique et biométrique des personnes physiques. Elle fixe l'ensemble des éléments d'identification des personnes physiques à inscrire sur le registre national et sur les registres communaux d'identification de la population puis organise le traitement de ces éléments et en garantit la protection.

En cela, elle donne plein pouvoir à l'ANIP. Le décret N°2018-206 du 06 Juin 2018 définit l'organisation, les attributions et le fonctionnement de l'Agence Nationale d'Identification des Personnes. L'Anip est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle est régie par les dispositions de la loi N° 2017-08 du 19 Juin 2017 portant identification des personnes en République du Bénin, de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique et du présent décret. La mission de l'ANIP se résume en la modernisation du processus d'identification des personnes sur le territoire national. L'objectif est de produire des documents et des systèmes intégrés ayant trait à l'identité. L'Anip a en charge : toutes les opérations relatives à la conception et à la réalisation technique du registre national des personnes physiques, toutes les opérations relatives à la conception et à la mise en œuvre des registres communaux des personnes physiques, la détermination, l'attribution et la conservation du Numéro Personnel d'Identification (NPI), l'assistance technique à toutes les structures et personnes ayant droit d'accès ou d'utilisation du Registre national des personnes physiques, conformément aux dispositions de la loi, l'authentification, la conservation et la protection des données d'identification.

Le décret Le décret n° 2018-206 du 06 Juin 2018 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale d'Identification des Personnes (ANIP) qui est le vrai cadre de référence règlementaire pour la mise en œuvre d'actions par l'ANIP stipule que ses missions et attributions s'étendent également comme suit : analyser et de régler les difficultés d'application pratique pouvant résulter des dispositions légales et réglementaires relatives au registre national, aux registres communaux et à la liste électorale permanente informatisée (LEPI) ; émettre des avis relatifs aux demandes d'accès au registre national et aux registres communaux ; définir les autres applications et les modalités de leur gestion sur la base de dispositions légales et réglementaires ; décider de toutes les questions permettant d'assurer la gestion des registres communaux. Elle a également en charge toutes les opérations relatives à la conception et à la réalisation technique du registre national ; la détermination, l'attribution et la conservation du numéro personnel d'identification ; la gestion des données inscrites sur le registre national ; l'assistance technique à toutes les structures et personnes ayant droit d'accès ou d'utilisation du registre national conformément aux dispositions de la présente loi la créant.

Comme attributions, l'Agence Nationale d'Identification des Personnes (ANIP) a en charge : toutes les opérations relatives à la conception et à la réalisation technique du registre national des personnes physiques ; la gestion technique du registre national des personnes physiques ; toutes les opérations relatives à la conception et à la mise en œuvre des registres communaux des personnes physiques ; la détermination, l'attribution

et la conservation du numéro personnel d'identification ; la gestion et la communication des données inscrites sur le registre national des personnes physiques ; l'assistance technique à toutes les structures et personnes ayant droit d'accès ou d'utilisation du registre national des personnes physiques, conformément aux dispositions de la loi ; la centralisation et le suivi des documents d'identification des personnes physiques ; le traitement des données relatives aux personnes physiques et le développement des applications à leurs usages ; l'authentification, la conservation et la protection des données d'identification ; la tenue du registre national des documents d'identification.

L'ANIP est chargée de : analyser et régler les difficultés d'application pratique pouvant résulter des dispositions légales et réglementaires relatives au registre national des personnes physiques, aux registres communaux des personnes physiques et à la liste électorale permanente informatisée ; émettre les avis aux demandes d'accès au registre national des personnes physiques et aux registres communaux des personnes physiques ; définir les autres applications et les modalités de leur gestion sur la base de dispositions légales et réglementaires ; décider de toutes les questions permettant d'assurer la gestion des registres communaux des personnes physiques. La liste Electoral Informatisée (LEI), un nouveau fichier électronique, électorale qui servira de passeport de vote pour les concitoyens.

Enrôlement au Ravip : du cadre juridique et institutionnel

La loi portant identification des personnes physiques en République du Bénin est entrée en vigueur depuis le 19 juin 2017. Démarrée le 1er Novembre 2017 sur toute l'étendue du territoire national, l'opération d'identification massive de la population à partir du Recensement Administratif Initial à Vocation d'Identification de la population a permis, selon les sources officielles, de recenser globalement dix millions trois cent cinquante-quatre mille quatre cent soixante-six (10 354 466) personnes dans une base de données biométrique sécurisée. Après traitement des données, il ressort de cette base que dix millions deux cent vingt-quatre mille six cent cinquante (10 224 650) béninois ont été enrôlés dont deux millions cinq cent mille (2.500.000) étaient sans acte de naissance et avaient bénéficié de témoignage des élus locaux.

En vue d'atteindre l'objectif de la mise en place d'un Registre National de Population fiable et moderne, l'une des recommandations du Gouvernement est la mise en œuvre à court terme, d'un mécanisme national pour l'enregistrement des citoyens « sans papier » à l'état civil au registre des naissances. Ainsi, l'Assemblé Nationale a délibéré et adopté en sa séance du 30 juillet 2018 la loi n°2018-26 du 03 août 2018 portant autorisation d'enregistrement à titre dérogatoire à l'état civil en République du Bénin suivie de la prise du décret n°2018-471 du 10 octobre 2018 définissant les modalités et le fonctionnement du cadre administratif de réalisation de l'enregistrement à titre dérogatoire à l'état civil et fixant les règles relatives à la dématérialisation des actes qui porte pour dénomination Projet d'Enregistrement à Titre Dérogatoire à l'Etat Civil (PEDEC). La mise en œuvre de cette loi a permis l'établissement des actes de naissance sécurisés et numérisés dans l'optique de la dématérialisation. Après l'établissement de ces actes, s'en est suivie une opération de distribution généralisée lancée par le Comité Technique de Pilotage pour le compte de l'Agence Nationale d'Identification des Personnes (ANIP) du 12 Août au 12 Septembre 2019 soit une durée de 32 jours.

Au terme de cette phase de distribution, Un million deux

cent soixante-treize mille cinq cent quatre (1 273 504) actes ont été délivrés soit un taux de distribution de 53%. Cependant, le Gouvernement a instruit les Chefs service état civil de chaque commune à poursuivre la distribution desdits actes au profit des 47% restants qui n'ont pas pu faire le retrait suite aux contraintes liées au déplacement du lieu de résidence au lieu de retrait, aux travaux champêtres, à la perte du récépissé Ravip, etc

Des échanges fructueux avec le Conseil Électoral et les partis politiques

Conformément au calendrier électoral rendu possible par la décision DCC 22-06 du 24 février 2022 de la Cour Constitutionnelle qui fixe la date des prochaines élections législatives au 08 janvier 2023, les institutions impliquées dans l'organisation des élections au Bénin se donnent à fond. C'est le cas de l'Anip qui enchaîne les rencontres avec les institutions partenaires.

La séance de travail tenue le lundi 28 février 2022 à la salle des fêtes de la Tour administrative de Cotonou a été l'occasion pour le Dr Cyrille Gougbédji, Gestionnaire mandataire de l'Agence nationale d'identification des personnes (ANIP), de présenter au Conseil électoral et aux partis politiques régulièrement enregistrés, l'évolution des travaux réalisés dans le cadre de la confection de la liste électorale informatisée (LEI) pour les prochaines élections. Motif de satisfaction tant pour l'Opposition que pour la Mouvance.

Réfléchie et pensée par l'ANIP, cette rencontre a été une tribune de partage des résultats de l'investigation décisionnelle préalable à la confession de la LEI. Il était question de partager avec les membres du Conseil électoral et les partis politiques, les grandes étapes de la feuille de route de la réalisation de la LEI ; de présenter non seulement le premier résultat de la LEI mais aussi le chronogramme de l'affichage imminent de la LEI. Cette déclaration du président du Conseil électoral, Sacca Lafia est, à plus d'un titre, illustratif. "Cette rencontre vient aider l'ANIP à mobiliser les électeurs vu que les partis politiques connaissent mieux les électeurs plus que l'ANIP" Pour le Gestionnaire mandataire de l'ANIP, Dr Cyrille Gougbédji, "la réalisation de la liste électorale informatisée (LEI) est l'affaire de l'Anip, du conseil électoral et des partis politiques". Il a ensuite précisé que c'est le Législateur qui a bien voulu confier la réalisation de la LEI à sa structure pour des raisons de transparence et de crédibilité. « C'est dans l'esprit d'obtenir une liste électorale transparente que l'ANIP a organisé cette rencontre avec le Conseil électoral et les partis politiques » ; a-t-il insisté.

Dans sa présentation, Dr Cyrille Gougbédji a mis l'accent sur le rôle qui revient aux partis politiques dans cette campagne de mobilisation des électeurs à la consultation des listes qui seront affichées afin d'apporter les corrections nécessaires. S'agissant du premier résultat obtenu après le rapprochement de la Liste électorale permanente informatisée du Registre national des personnes physiques issu du RAVIP, il a expliqué qu'il y a une liste de personnes qui ne dispose pas d'information complète. Ils sont au nombre de 3.565.867. « La liste de cette catégorie de citoyens sera donc affichée dans les différents arrondissements pendant 30 jours afin de permettre à ceux-ci de fournir des informations complémentaires. 2.889.214 personnes sont en âge de voter selon les résultats du même rapprochement », a-t-il indiqué. Toujours sur cette préoccupation, le Dr Cyrille Gougbédji a précisé que les personnes qui n'ont pas encore fait le RAVIP auront 60 jours pour se faire enrôler. De ce fait, la liste électorale informatisée provisoire sera disponible après le traitement des différentes informations obtenues.

A l'issue de la présentation du Gestionnaire Mandataire de l'ANIP, Dr Cyrille Gougbédji, les représentants des partis politiques tant de l'Opposition que de la Mouvance présents à cette rencontre, ont exprimé leur admiration par rapport à l'initiative avant de soulever quelques inquiétudes sur l'utilisation de la LEPI dans le processus et sur les personnes décédées lors des prochaines élections sur toute l'étendue du territoire national. Face aux différentes préoccupations, Dr Cyrille Gougbédji a rassuré les différents intervenants que tout se passera bien et qu'il y aura une LEI fiable et consensuelle.

Nouvelle phase d'enrôlement au Ravip : L'appel de l'ANIP aux citoyens

En vue de la réalisation d'une Liste Électorale Informatisée (LEI) crédible et fiable, l'Agence Nationale d'Identification des Personnes (ANIP) a invité les citoyens figurant au Registre National des Personnes Physiques (RNPP) issu du Recensement Administratif à Vocation d'Identification de la Population (RAVIP) à bien vouloir se rapprocher des postes de collectes installés dans les différents arrondissements pour fournir des informations personnelles indispensables. Cette opération qui s'est déroulée du 17 mars au 16 avril 2022 a permis également aux personnes n'ayant pas fait le RAVIP, de régulariser leur situation.

Conférence de presse et communiqués

Pour faire passer l'information à tout le monde, l'organe en charge de l'établissement de la liste électorale des élections législatives du 08 janvier 2023 multiplie les rencontres avec les hommes des médias et la publication des communiqués. L'Agence Nationale d'Identification des Personnes en République du Bénin (ANIP-BENIN), à travers son premier responsable, Dr Cyrille GOUGBEDJI, a situé l'opinion publique nationale sur les incompréhensions autour de l'opération de l'enrôlement au Ravip ainsi que la fiabilité de la LEI. Des sorties médiatiques qui ont eu le mérite de dissiper les doutes et de rassurer tout le monde sur le bien-fondé de l'opération et sa finalité.

Confection de la Liste électorale informatisée (LEI) pour les législatives de 2023

Le gouvernement a confié à l'Agence Nationale d'Identification des Personnes (ANIP), la confection de la Liste Electorale Informatisée (LEI), dans le cadre des élections législatives du 08 janvier 2023. Dès lors, un chronogramme a été établi pour mener à bien les opérations, au nombre desquelles l'affichage de la liste qui a lieu dans la période du 17 mars au 16 avril 2022. A cette date, les populations ne disposent plus que de deux semaines pour fournir des informations complémentaires pour figurer sur la Liste électorale informatisée (LEI).

L'opération d'affichage et de collecte des informations complémentaires concernant une frange de la population a pris fin le samedi 16 avril 2022 sur toute l'étendue du territoire national. C'est pourquoi, l'Agence Nationale d'Identification des Personnes (ANIP) rappelle à nouveau à tous les concitoyens concernés de se rapprocher des différents bureaux installés dans les arrondissements afin de fournir des informations complémentaires. Au début de l'opération, on avait noté un manque d'engouement de la part des populations. Mais les appels incessants de l'Anip ont permis aux populations de sortir massivement pour remplir les formalités nécessaires afin d'être sur la LEI pour pouvoir exprimer leur droit de vote à l'occasion des législatives du 08 janvier 2023. « Le citoyen concerné doit se rendre alors dans le village ou le quartier dans lequel il a fait le RAVIP pour consulter la liste ?

S'il trouve son nom, il se rend au siège de l'arrondissement pour compléter ses informations, afin de figurer sur la LEI », a précisé le questionnaire d'orientation du public sur l'affichage de la liste des personnes devant régulariser leur situation pour être sur la LEI.

Quant aux citoyens qui n'avaient pas fait le RAVIP mais qui veulent figurer sur la LEI, toujours selon le questionnaire d'orientation du public, ces derniers doivent se rendre à l'arrondissement où se trouvent les agents recenseurs. Ils se feront enrôler au RAVIP et ils vont indiquer leurs centres de vote aux agents recenseurs. Cette opération sera aussi l'occasion, pour les personnes qui figurent sur la liste affichée et dont les données personnelles (nom, prénoms, date et lieu de naissance, sexe) sont erronées, signaler aux agents de l'ANIP, de corriger les erreurs constatées sur les données affichées. Les populations doivent alors présenter un acte qui atteste leurs propos. En somme, il faut dire que l'ANIP prend toutes les dispositions matérielles, techniques et humaines pour doter le Bénin d'une LEI crédible et fiable pour les législatives de 2023.

Prorogation de l'opération de collecte des informations complémentaires

Le Gestionnaire mandataire de l'Agence nationale d'identification des personnes (ANIP), Dr Cyrille Gougbédji a animé dans la matinée du vendredi 15 avril 2022, un point de presse au sujet de la prorogation de l'opération de collecte des informations complémentaires qui s'inscrit dans le cadre de la confection de la Liste Electorale Informatisée (LEI) pour les élections législatives du 08 janvier 2023. L'opération d'affichage et de collecte des informations complémentaires concernant une frange de la population a été prorogée jusqu'au vendredi 22 avril 2022 sur toute l'étendue du territoire national.

L'annonce a été faite lors de cette sortie médiatique par le Gestionnaire mandataire de l'ANIP, Dr Cyrille Gougbédji. Selon le conférencier, il a été un engouement terrible lors de la 3ème semaine de l'opération et les lieux d'enrôlement ont été pris d'assaut par les compatriotes pour se faire enrôler au RAVIP. Après avoir examiné la situation et ayant constaté surtout que les objectifs sont atteints, il a été alors décidé de la prorogation de l'opération jusqu'au 22 avril passé. Deux mois plus tard, a-t-il poursuivi, il sera procédé à l'affichage de la LEI provisoire où tout le monde sera convié à consulter la liste.

Toujours selon Dr Cyrille Gougbédji, une application de consultation provisoire sera mise en œuvre pour permettre aux concitoyens où ils sont de consulter ladite liste pour avoir des précisions sur leur lieu de vote. « Ceux qui ont vraiment fait le RAVIP, verront leurs noms sur la LEI. Ceux qui ont fait le RAVIP et qui n'ont pas pu faire la correction de leurs données dans le cadre de cette opération, verront leurs noms affichés dans les localités déclarées comme lieu de résidence pendant qu'ils ont fait le RAVIP. Ce serait un affichage par défaut », a-t-il ajouté. Par ailleurs, l'autorité a mis en garde tout agent qui demanderait de l'argent avant d'enrôler les populations. « Tout agent qui réclamerait de l'argent avant d'enrôler les gens, sera poursuivi par la justice », a-t-il martelé.

La bonne nouvelle pour les enfants a annoncé le Gestionnaire mandataire, Dr Cyrille Gougbédji est que le Bénin a obtenu l'appui de la Banque Mondiale et après le 22 avril 2022, et va laisser au niveau des communes un poste pour enrôler les enfants et ceci pendant deux mois. « Toute autre personne pourrait également profiter de cette opportunité pour se faire enrôler », a-t-il ajouté. Pour sa part, Dr Cyrille Gougbédji a rassuré l'opinion publique que les opérations entrant dans la confection de la LEI, se dérouleront dans les règles de l'art pour des élections législatives crédibles en janvier 2023.

WWW.CIGUSTA.COM

BRANCH 1: Cotonou, Avenue Saint Michel, à côté de la «Pharmacie Camp Guézo»

BRANCH 2: Cotonou, Route de l'aéroport, 100m après «Bruxelles Airlines»

Ci Gusta Benin Ci_Gusta benin

T. +229 **97 79 00 00 / 62 57 05 05** +229 **96 39 01 01**